

“ALL INCLUSIVE”

AVEC LES SESSAD

**2
décembre
2021**

« Le modèle du développement Humain et du Processus de Production du Handicap, un modèle pour favoriser un environnement inclusif »

◆ Pierre Castelein

Vice-président international du Réseau International sur le Processus de Production du handicap, RIPPH





Mieux **comprendre** la **différence** pour **changer** le monde

- QUI SOMMES-NOUS ?



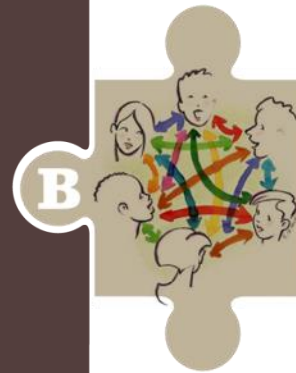
RiPPH

Réseau international sur le
Processus de production du handicap

- QUEBEC – FRANCE – BELGIQUE – SUISSE

Nos objectifs

Soutien au
**développement
des connaissances**



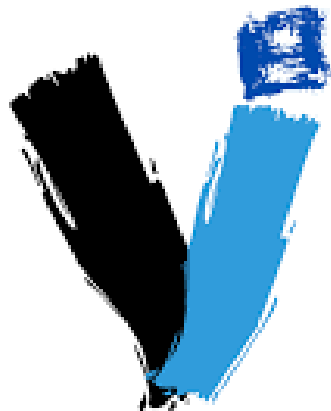
**Diffusion des
connaissances**

Promotion des
droits humains



**Réseautage
international**





VISION INCLUSIVE
Réseau Français sur le
Processus de Production du Handicap



En France –
depuis juin 2020



SOMMAIRE

- Partie ① L'ÉVOLUTION DES PARADIGMES DU HANDICAP
- Partie ② LE MDH-PPH ET LA CONVERGENCE AVEC LA CDPH
- Partie ③ L'INCLUSION ET LES RÉPERCUSSIONS SUR L'OFFRE DE SERVICES
- Partie ④ CONCLUSION : LES ENJEUX

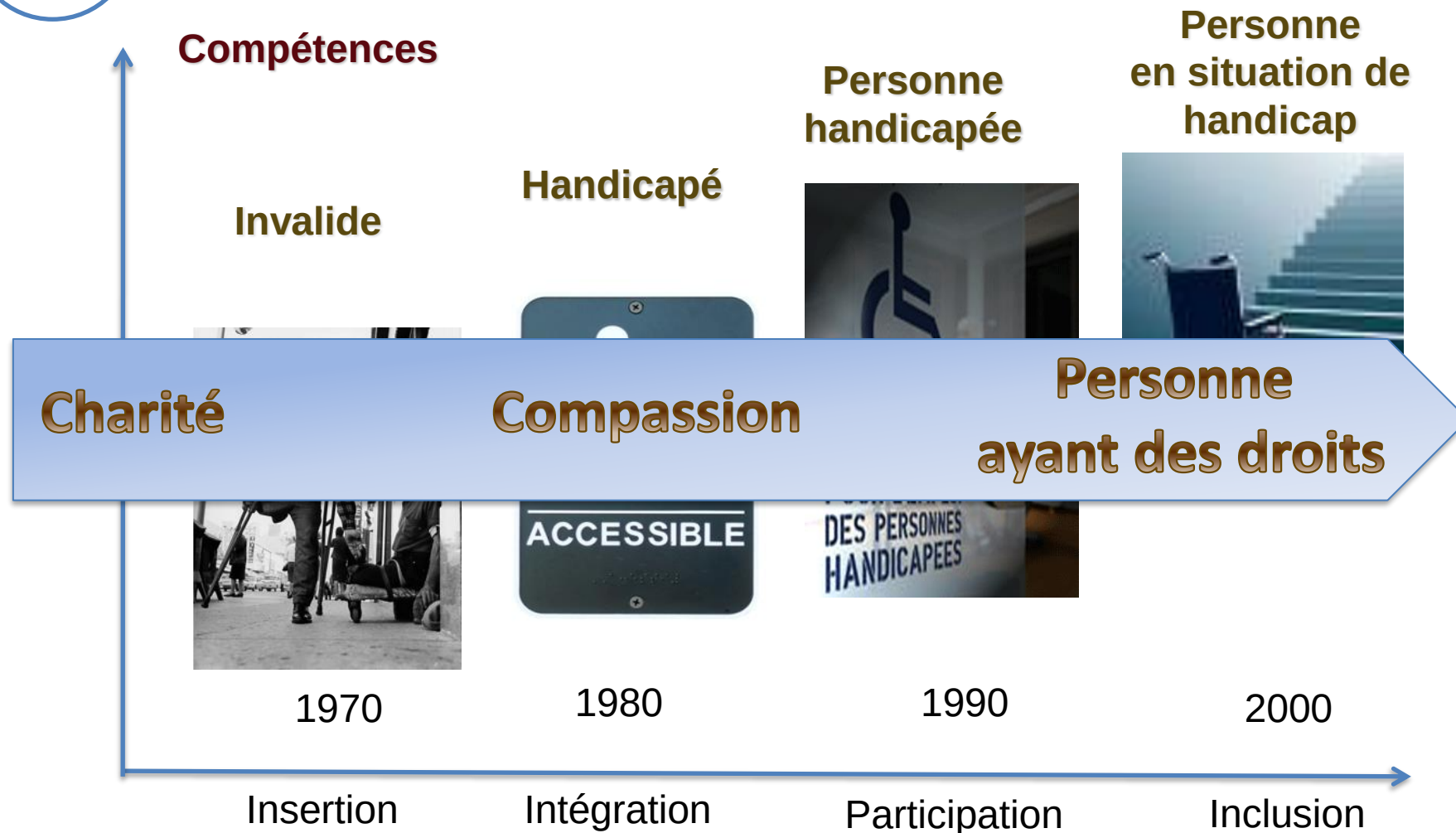
Partie

1

L'ÉVOLUTION DES PARADIGMES DU HANDICAP

Evolution de nos représentations du handicap

1



Evolution socio-politique

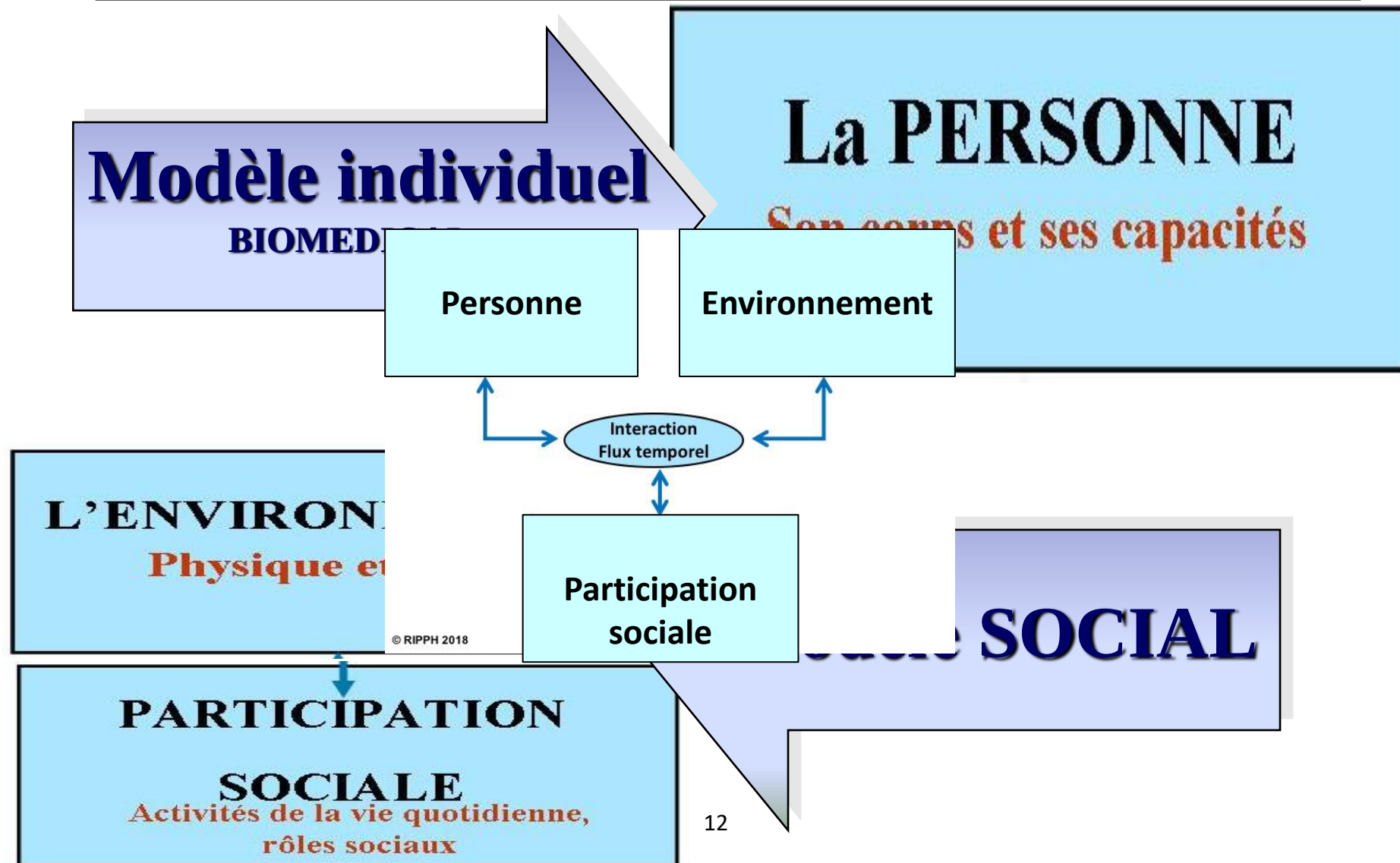
Luttes pour la reconnaissance des droits



1970-1980

Mouvement pour la
vie autonome

2 regards sur le HANDICAP



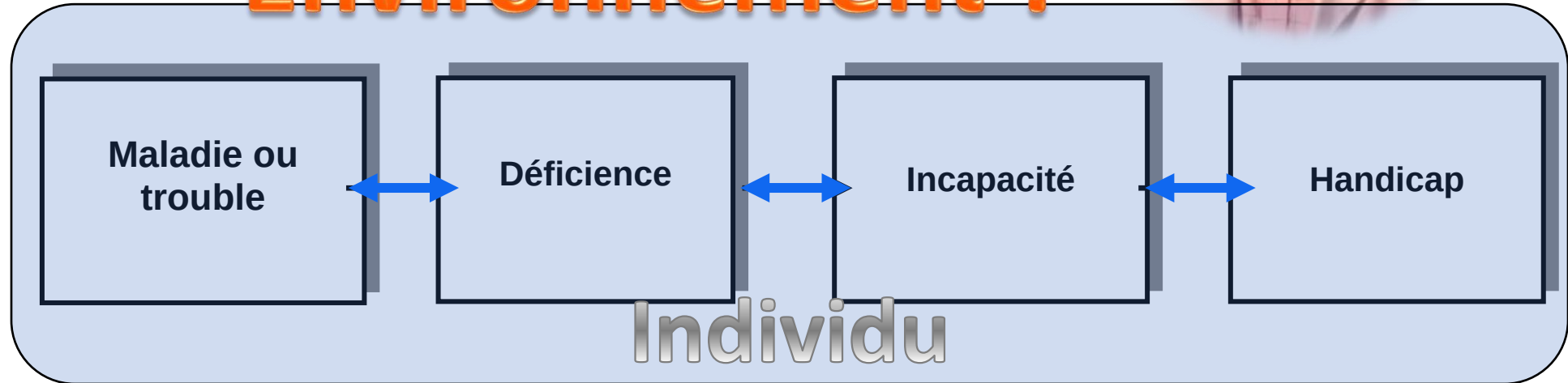
Évolution des CLASSIFICATIONS INTERNATIONALES

- **1980** : Classification internationale des déficiences, incapacités, handicaps (**CIDIH ou CIH**, OMS)
- **1998** : Processus de production des handicaps (**PPH**, RIPPH, Québec)
- **2001** : Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (**CIF**, OMS)
- **2018**: nouvelle classification internationale du Modèle de Développement Humain et du Processus de Production du Handicap (**MDH-PPH** – RIPPH)

CIDIH 1980 – Philip WOOD
médecin épidémiologiste († 16 juin 2008)

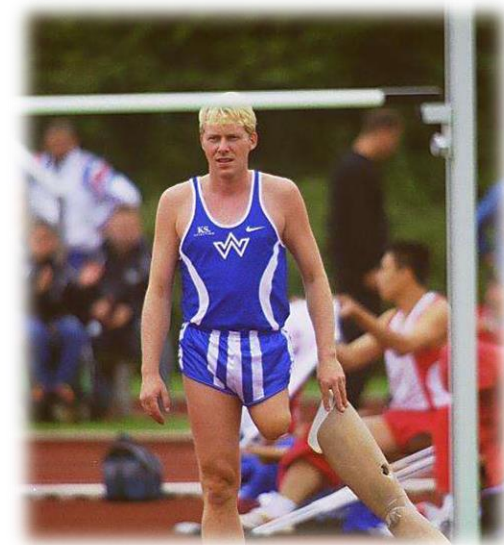


Environnement ?



Handicap :

« c' est le **désavantage social** pour un individu donné qui résulte d'une déficiency ou d'une incapacité et qui limite ou interdit l'accomplissement d'un rôle normal (en rapport avec l'âge, le sexe, les facteurs sociaux et culturels) »



1998

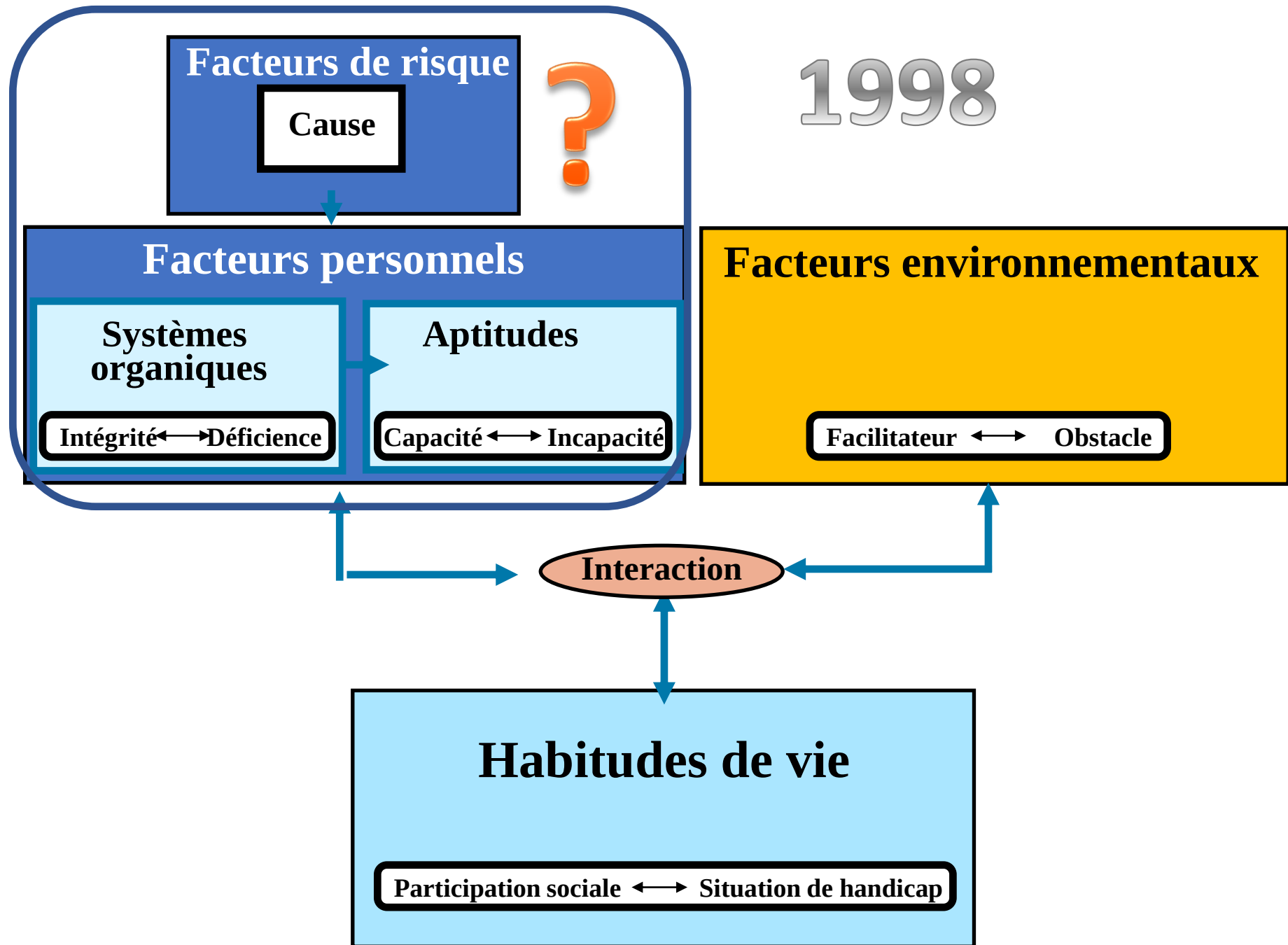
Le modèle du « Processus de Production du Handicap »

Modèle explicatif des causes et conséquences des maladies, traumatismes et autres atteintes à l'intégrité et au développement de la personne



Patrick
Fougeyrollas

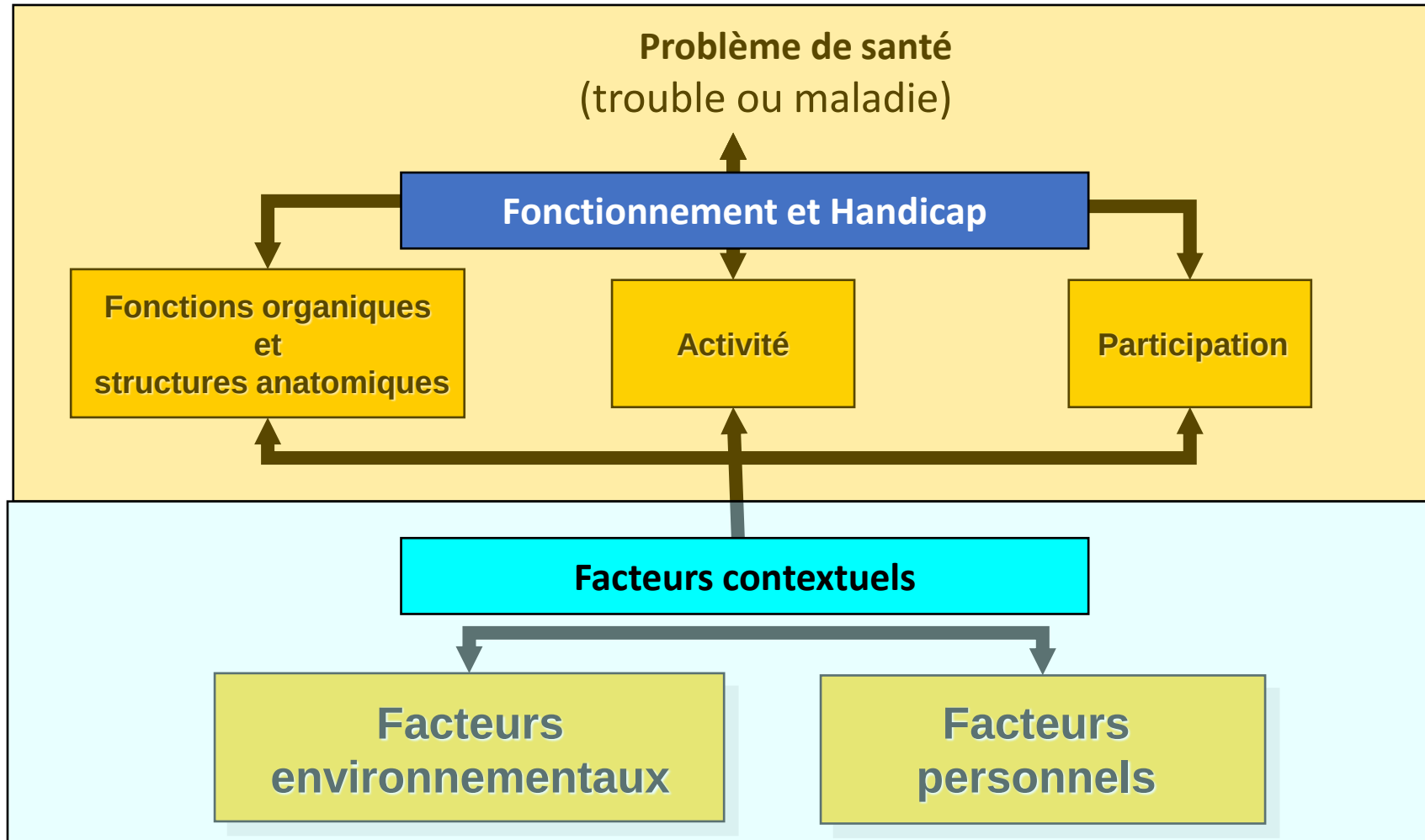




Classification Internationale du
Fonctionnement, du Handicap et de
la Santé



Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé : CIF (révision de la CIDIH adoptée par l'OMS en 2001)



Partie

2

**LE MDH-PPH ET LA CONVERGENCE
AVEC LA CDPH**

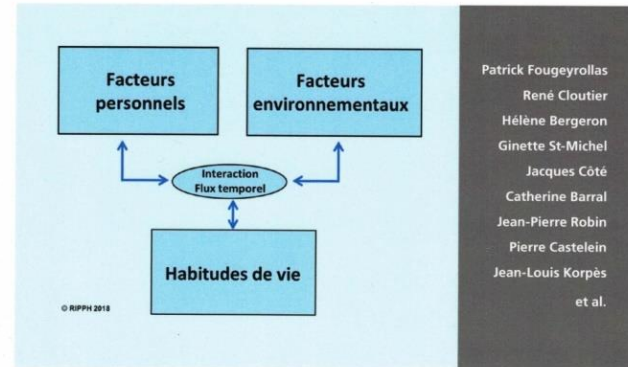
2010

Début de la révision du
modèle de 1998

2018



Classification internationale
Modèle de développement humain –
Processus de production du handicap (MDH-PPH)



2010

Patrick Fougeyrollas

La funambule, le fil et la toile
*Transformations réciproques
du sens du handicap*

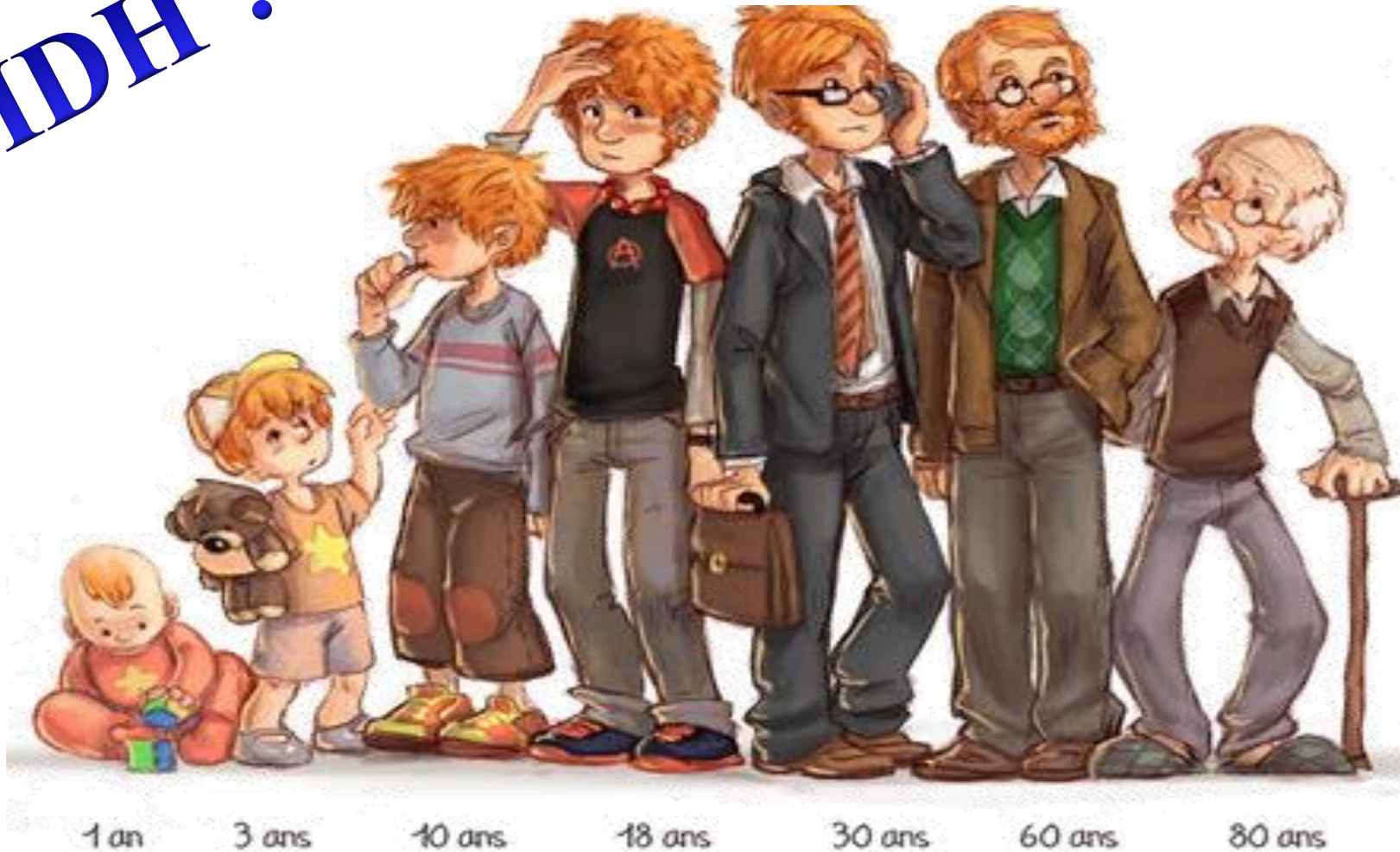


Préface de Jean-François Ravaut



Qu'est-ce que le modèle de
développement humain ?

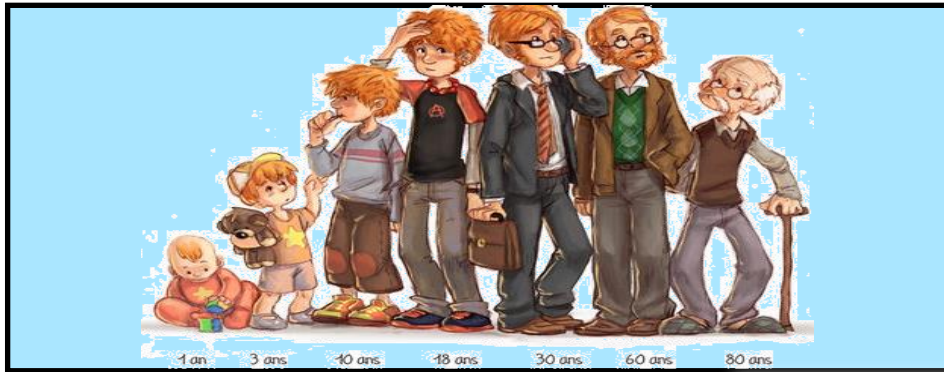
MDH ?

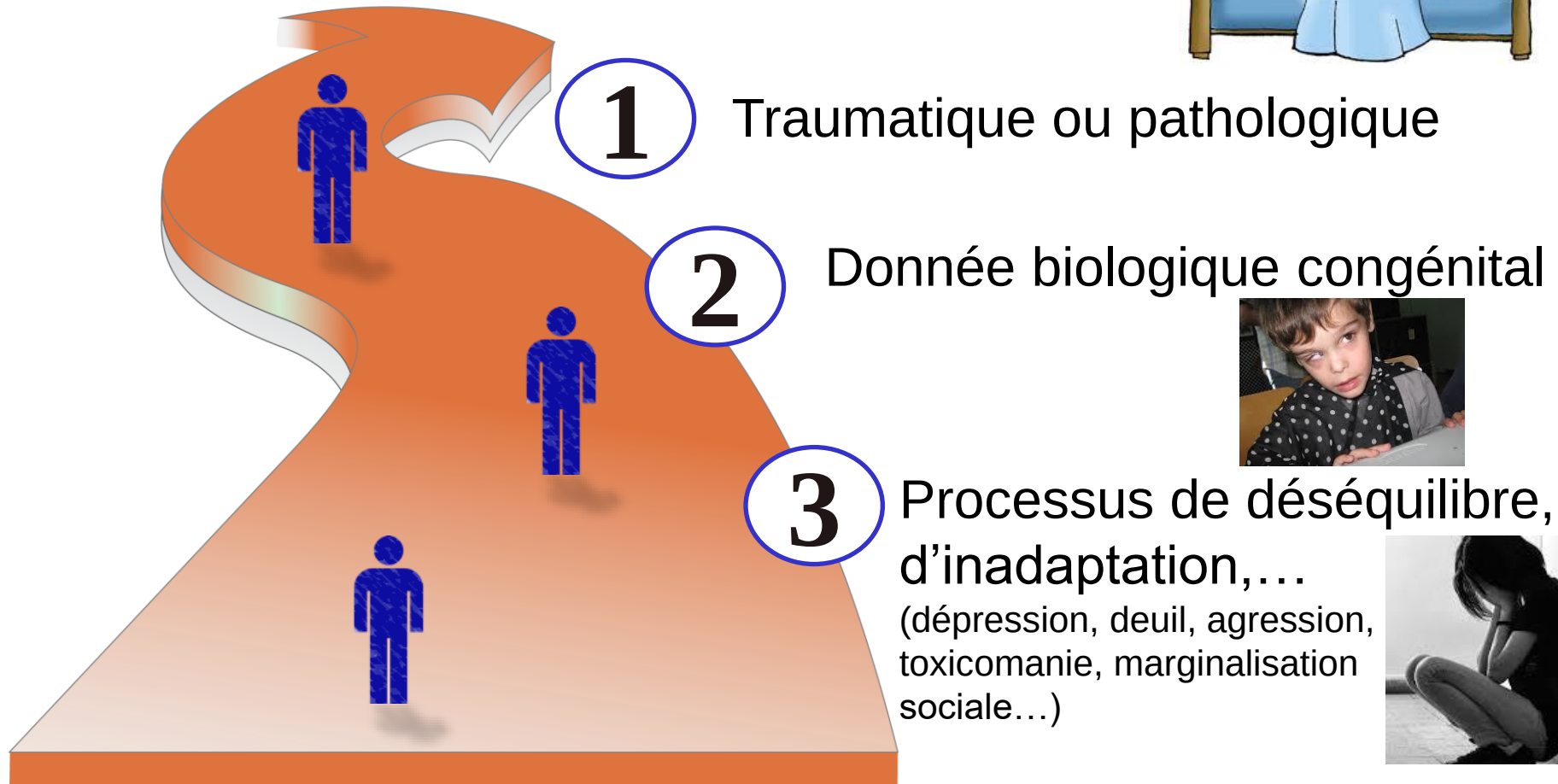


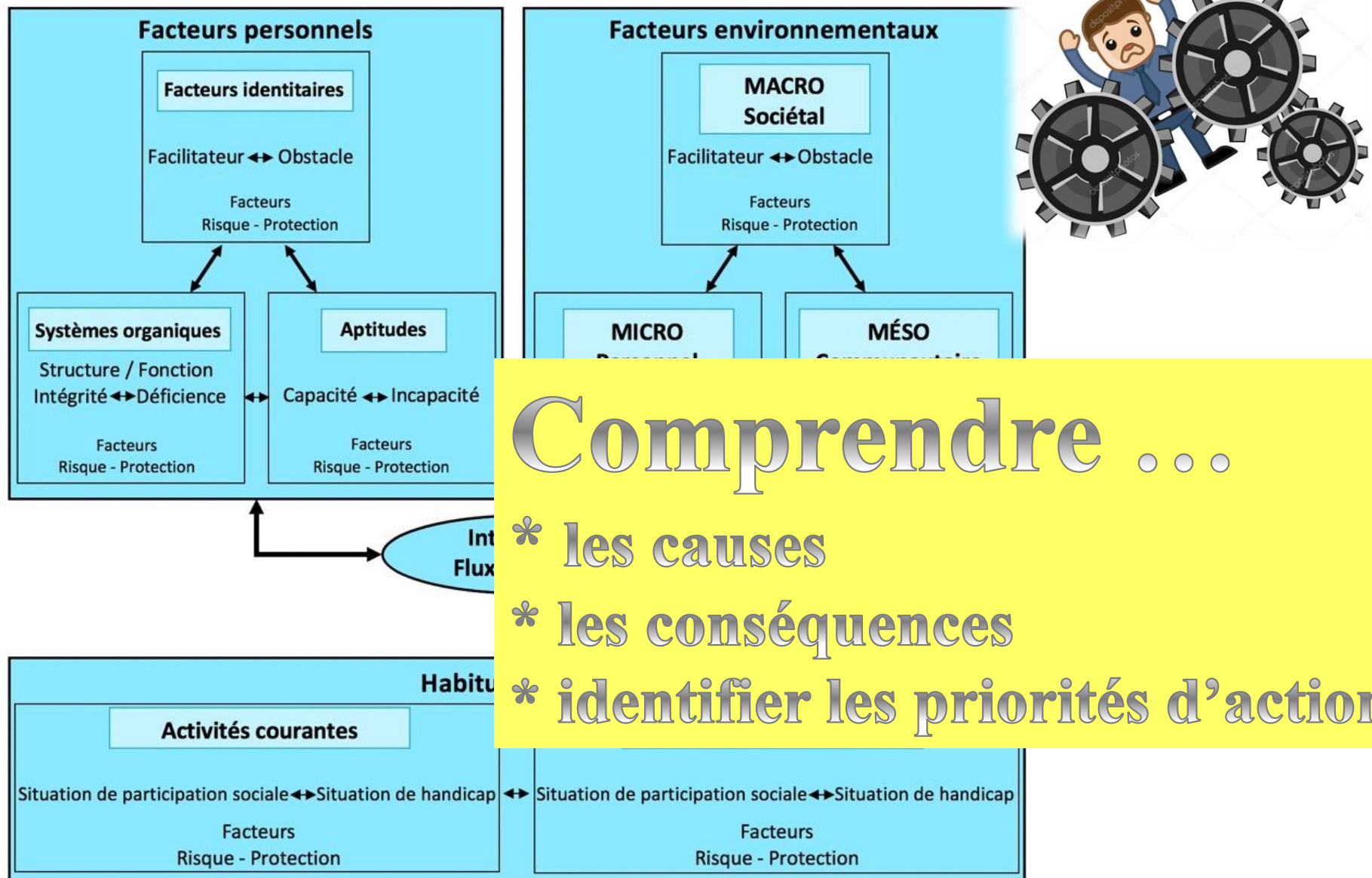
Le modèle du développement humain

UNE PERSONNE :

Un enfant, un adulte,un homme, une femme







Comprendre ...

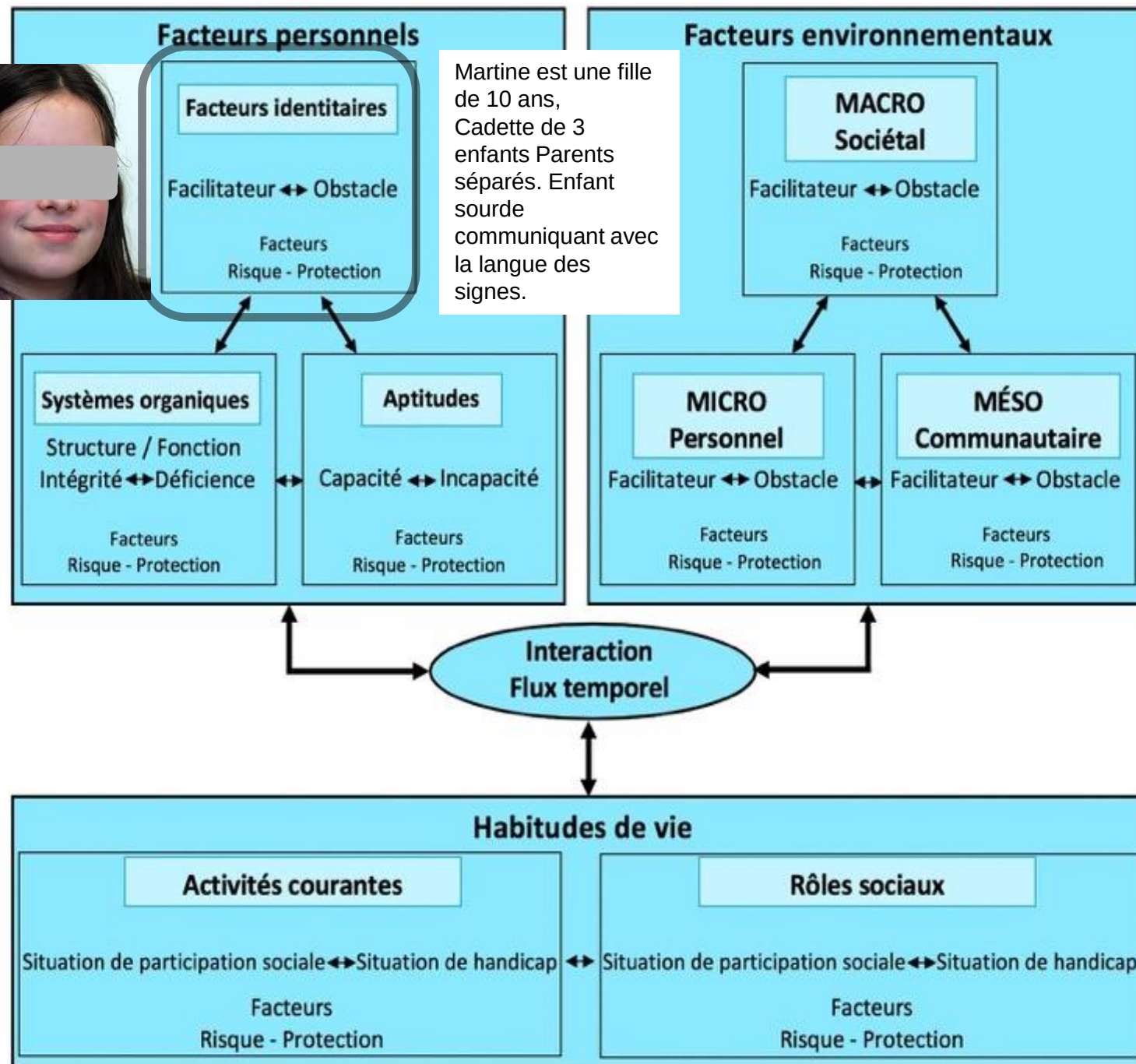
- * les causes
- * les conséquences
- * identifier les priorités d'action

Que signifie *production* du handicap ?

- Le handicap n'est pas une caractéristique individuelle
- Il est la résultante, le « *produit* » d'interactions entre des caractéristiques individuelles et environnementales sollicitées pour réaliser une habitude de vie
- Le handicap représente une restriction de la participation sociale, voire une entrave à l'exercice des droits humains



Martine est une fille de 10 ans, Cadette de 3 enfants Parents séparés. Enfant sourde communiquant avec la langue des signes.



Caractéristiques attribuées par le contexte

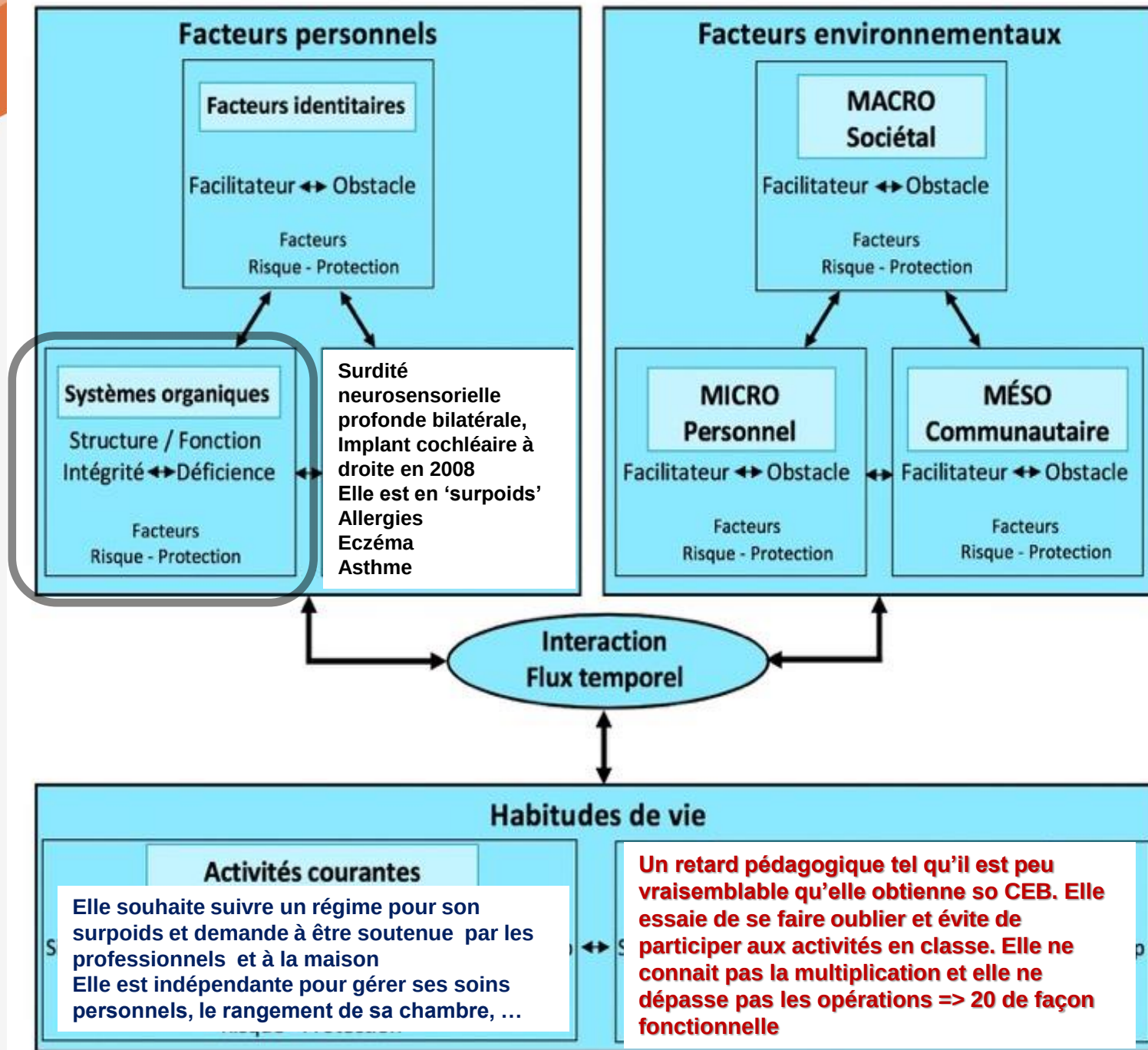
Place de la personne dans la famille.
Exemples : enfant unique, aîné(e), cadet(te), benjamin(e).

I100 Niveau d'instruction



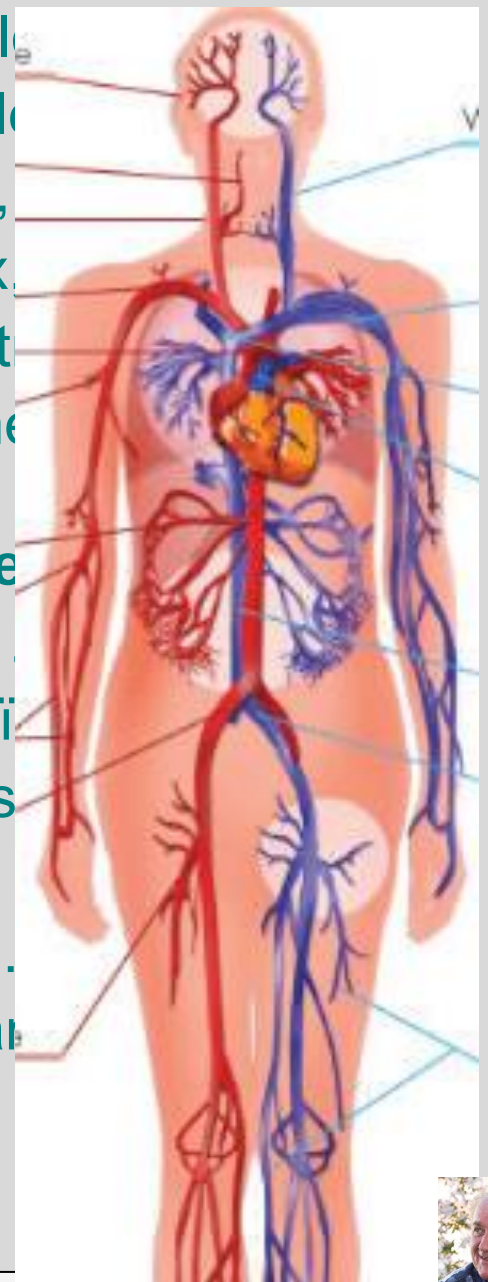
Caractéristiques exprimées par la personne





Nomenclature des systèmes organiques

- 1. **Système nerveux** : cerveau, liquide céphalo
- 2. **Système auriculaire** : oreille externe, oreille
- 3. **Système oculaire** : muscles oculomoteurs,
- 4. **Système digestif** : cavité buccale, pharynx,
- 5. **Système respiratoire** : nez, sinus, larynx, t
- 6. **Système cardiovasculaire** : cœur, système veineux,...
- 7. **Système hématopoïétique et immunitaire**
- 8. **Système urinaire** : reins, uretères, vessie,
- 9. **Système endocriniens** : hypophyse, thyroï
- 10. **Système reproducteur** : ovaires, trompes
- 11. **Système cutané**: peau, muqueuses, ...
- 12. **Système musculaire**: muscles, tendons, .
- 13. **Système squelettique** : cartilage, os, ligam
- 14. **Morphologie** : poids, taille, ...

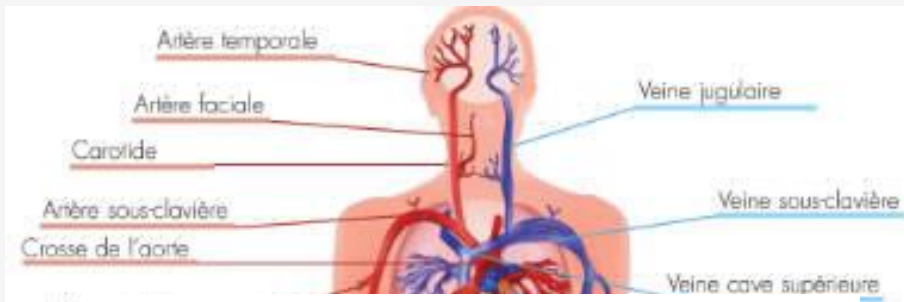


Facteurs personnels

Système
organique

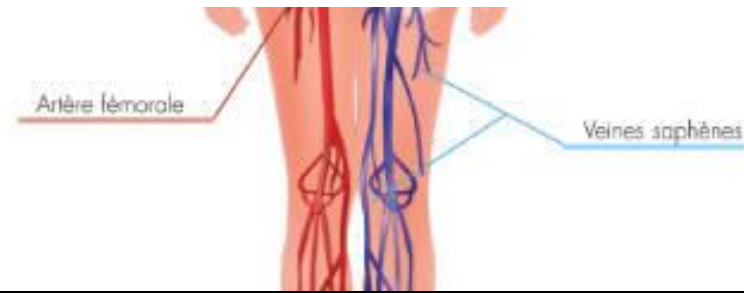
Intégrité ↔ déficience

Déficience ?

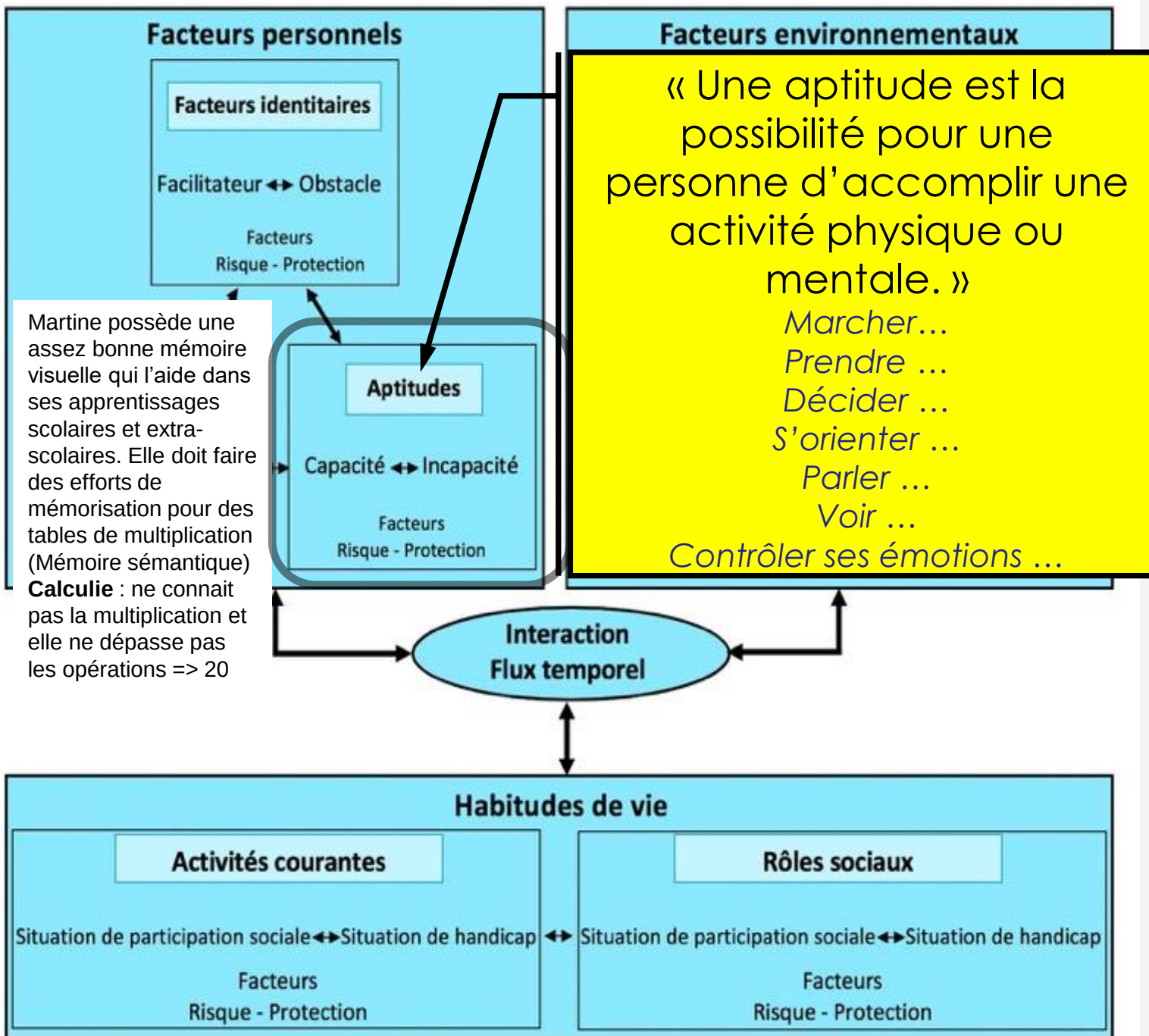


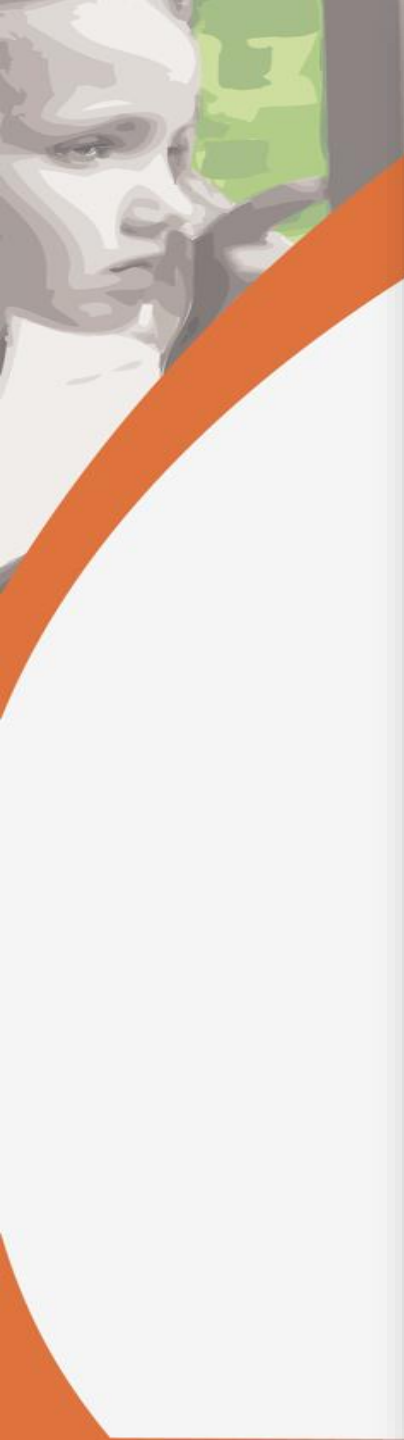
Les professionnels
qui peuvent agir
sur les déficiences

c'est-à-dire sur l'altération d'un organe



« Une **déficience** correspond au degré d'atteinte **anatomique, histologique (structure) ou physiologique (fonctionnement) d'un système organique.** »





Les grandes catégories d'aptitudes

A1 Aptitudes liées aux activités intellectuelles

A2 Aptitudes liées au langage

A3 Aptitudes liées aux comportements

A4 Aptitudes liées aux sens et à la perception

A5 Aptitudes liées aux activités motrices

A6 Aptitudes liées à la respiration

A7 Aptitudes liées à la digestion

A8 Aptitudes liées à l'excrétion

A9 Aptitudes liées à la reproduction

A10 Aptitudes liées à la protection et à la résistance

... nous avons pas les
mêmes capacités !

personnels

eurs
itaires



Aptitudes

Capacité ←→ Incapacité

« Une incapacité correspond au
degré de réduction d'une
aptitude »

L'observation des capacités
concerne tous les intervenants

« La capacité correspond à
l'expression positive d'une
aptitude. »





Les aptitudes liées à la connaissance, à l'organisation ainsi qu'à l'utilisation des fonctions psychiques.

L'aptitude permettant de saisir les stimuli de l'environnement et de leur attribuer une signification.

L'aptitude à être disponible au niveau des activités mentales afin de percevoir et contrôler les impressions venues soit de l'intérieur ou de l'extérieur.

L'aptitude à suspendre temporairement l'état de

L'aptitude à orienter ses activités mentales vers une tâche plus
aiguë d'une variété de stimuli.

L'aptitude à se tenir en alerte, à se tenir aux aguets.

...son attention avec force sur un

... de l'individu à comprendre la signification

existence avec tout ce qu'elle e

L'aptitud

A11411

A11414



BILAN INTERDISCIPLINAIRE de synthèse des évaluations unidisciplinaires

SANS Aide



Ergothérapeute
Mise en
situations
Observations

N° clas.	APTITUDES
1,1,3,1	attention diffuse
1,1,3,2	attention sélective
1,1,4,1	somatognosie
1,1,4,1,3	discrimination droite-gauche
1,1,4,3	orientation spatiale
1,1,4,4	orientation temporelle
1,2,1,1,1,2	mémoire à court terme
1,2,1,1,1,3	mémoire à long terme
1,2,2	mémoire procédurale
1,3,1	conception
1,3,3	organisation séquentielle
1,3,4	catégorisation
2,1,1	articulation des sons
2,1,2	voix
2,2,1	expression non-verbale
2,2,2,1	expression du langage oral ou signé
2,3,1	compréhension de l'expression non verbale
2,3,2,1	compréhension du langage oral ou signé
2,3,2,2,1	compréhension de la forme du langage écrit
2,3,2,2,2	compréhension des unité simple

Aide nécessaire

Parfois

Souvent

3		3	3
4		3	3
3		3	3
4	3	3	2
3		3	2
3	3	2	2
0	0	0	0
1	0	1	0

Enseignant
Mise en
situations
Observations

Orthophoniste
Tests
Observations

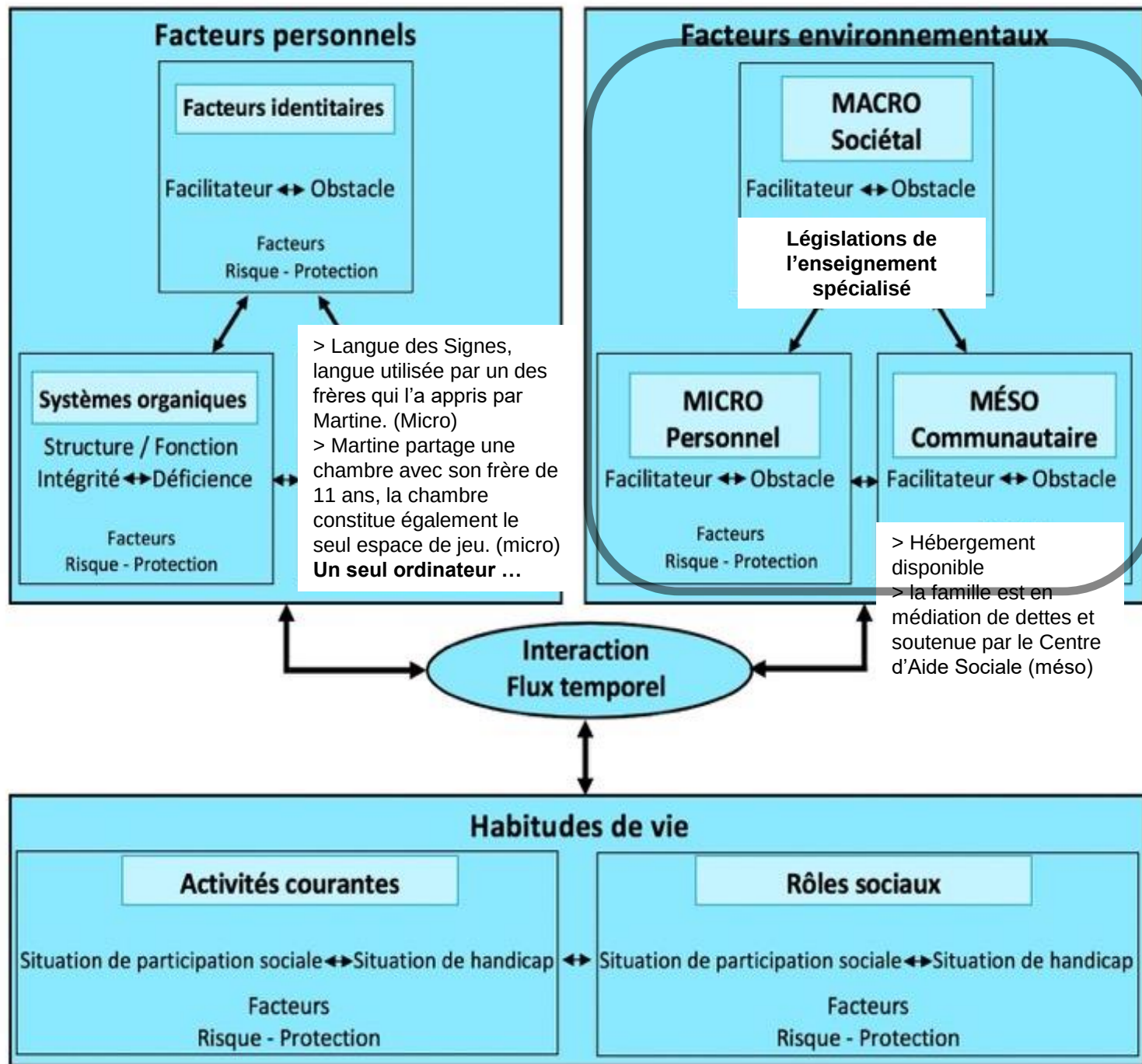
ECHELLE
D'EVALUATION
DES APTITUDES

Capacité normale

Capacité variable
en fonction
De circonstances

Incapacité

Echelle	APTITUDES de la personne
4	<u>APTITUDE NORMALE, sans aucune limite</u> Les 3 critères de réalisation de l'activité sont PERMANENTS : 1. EFFICACITE : durée et précision de l'activité 2. CONFORT : gestion rationnelle de l'effort physique et/ou psychique durant l'activité 3. SECURITE : la sécurité physique et/ou économique suffisantes durant l'activité
3	<u>APTITUDE NORMALE, avec légères limites</u> L'activité n'est PAS compromise Les aides ne sont PAS nécessaires MAIS la réalisation d'un des 3 critères (au moins) n'est PAS PERMANENT : 1. EFFICACITE : la durée est supérieure à une réalisation normale des hésitations physiques et/ou psychiques subsistent 2. CONFORT : l'activité s'accompagne dans le temps d'un effort physique ou psychique supérieurs à une réalisation normale 3. SECURITE : l'activité s'accompagne dans des conditions de sécurité physique et/ou économique inférieures à une réalisation normale
2	<u>APTITUDE MODEREMENT AFFECTEE</u> L'activité est PARFOIS compromise Les aides sont PARFOIS nécessaires dans certaines circonstances : * aides techniques ou sensorielles * soutien et stimulation psychologiques * sur-mesure spécifique * MODIFICATION DU MODE OPERATOIRE pour compenser : une parole lentement un effort physique ou psychique disproportionnés
1	<u>APTITUDE BEAUCOUP AFFECTEE</u> L'activité est REGULIEREMENT compromise Les aides sont TOUJOURS indispensables en de nombreuses circonstances
0	<u>INCAPACITE TOTALE</u> Malgré les aides, l'activité est TOUJOURS et TOTALEMENT compromise en toutes circonstances



MICRO environnement « personnel »

- Le **micro-environnement** personnel correspond aux contextes spécifiques à la personne comme sa famille immédiate, ses proches, son domicile, son poste d'étude ou de travail soit tous les contextes qui lui sont propres et *peuvent être spécifiquement adaptés à ses besoins.*

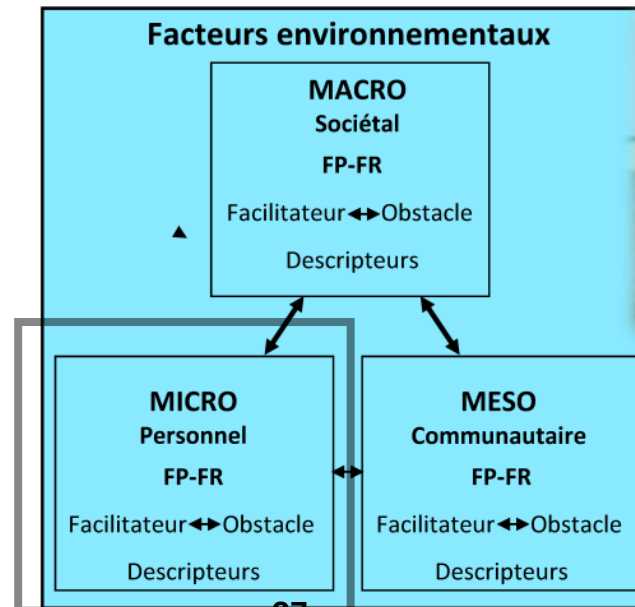

Sa
Famille


Sa place en
classe


Sa
Maison


Son amie


La voiture
la famille



MÉSO environnement collectif

L'école, l'usine, le quartier, le club de foot, l'attitude et la compétence des acteurs de services (commerces, transport, etc ...) font partie de l'environnement méso communautaire et leur aménagement est réalisé sur un plan collectif qui nécessite **un processus d'aménagement raisonnable.**



Aménagement raisonnable ...?

On entend par « **aménagement raisonnable** » les modifications et ajustements nécessaires et appropriés n'imposant pas de charge disproportionnée ou induite apportés pour assurer aux personnes handicapées la jouissance ou l'exercice, sur la base de l'égalité avec les autres, de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales.

EU

Convention relative
aux droits
des personnes handicapées
et Protocole facultatif

Article 2:
Définitions

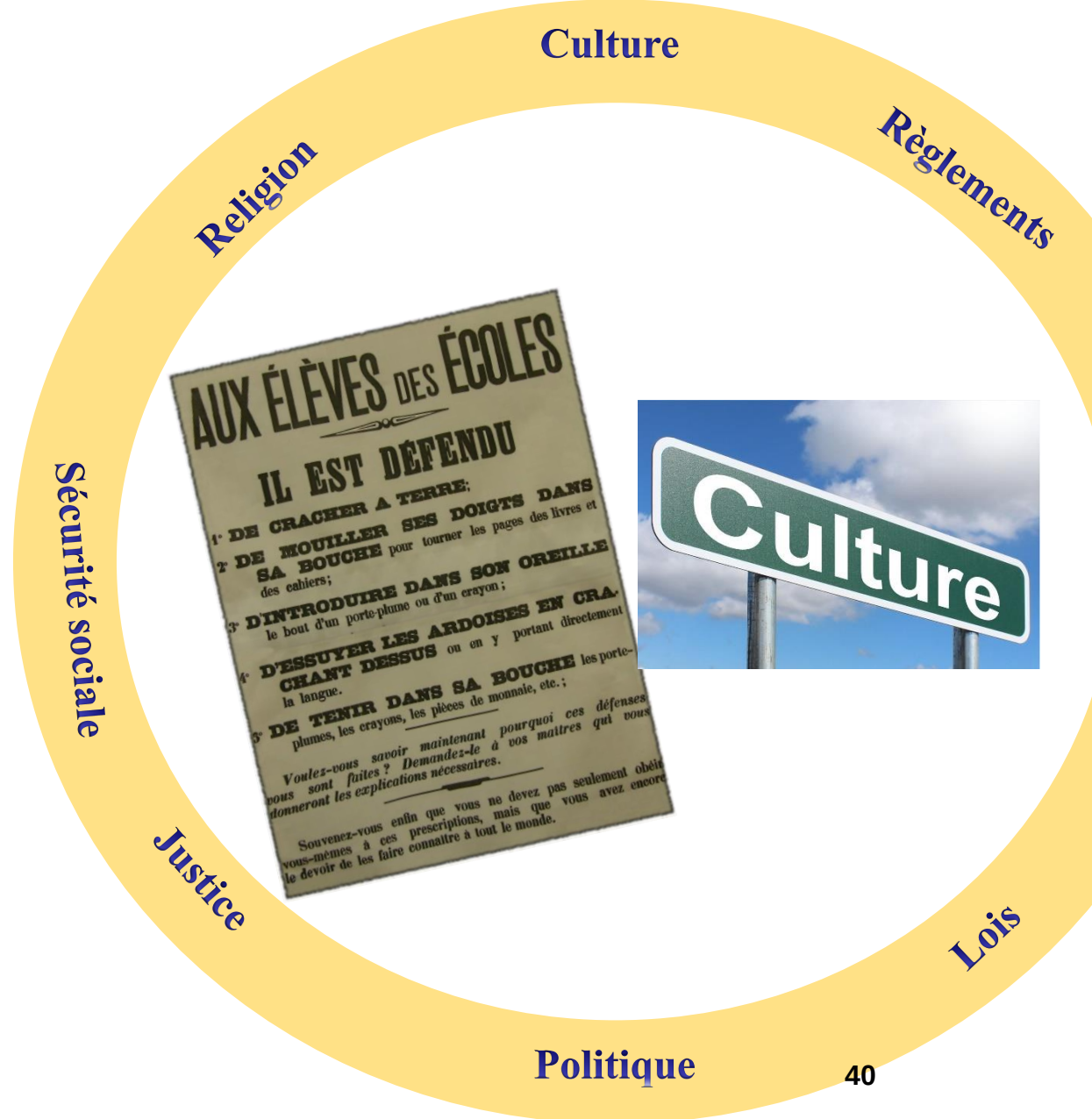


NATIONS UNIES

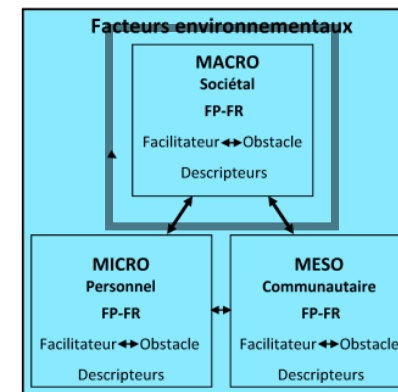
Article 2

**Article 24 ; 2c,d,e
Education**

MACRO environnement « sociétal »



Le **macro-environnement** réfère aux dimensions sociétales dont la composition, le développement et les modifications ne peuvent se réaliser sur le plan local d'une collectivité et concerne l'ensemble de la société tout en régulant la vie sociale de chaque citoyen.



« **Un facilitateur** correspond à un facteur environnemental qui favorise la réalisation des habitudes de vie »



Facilitateur ?

**Facteurs
environnementaux**

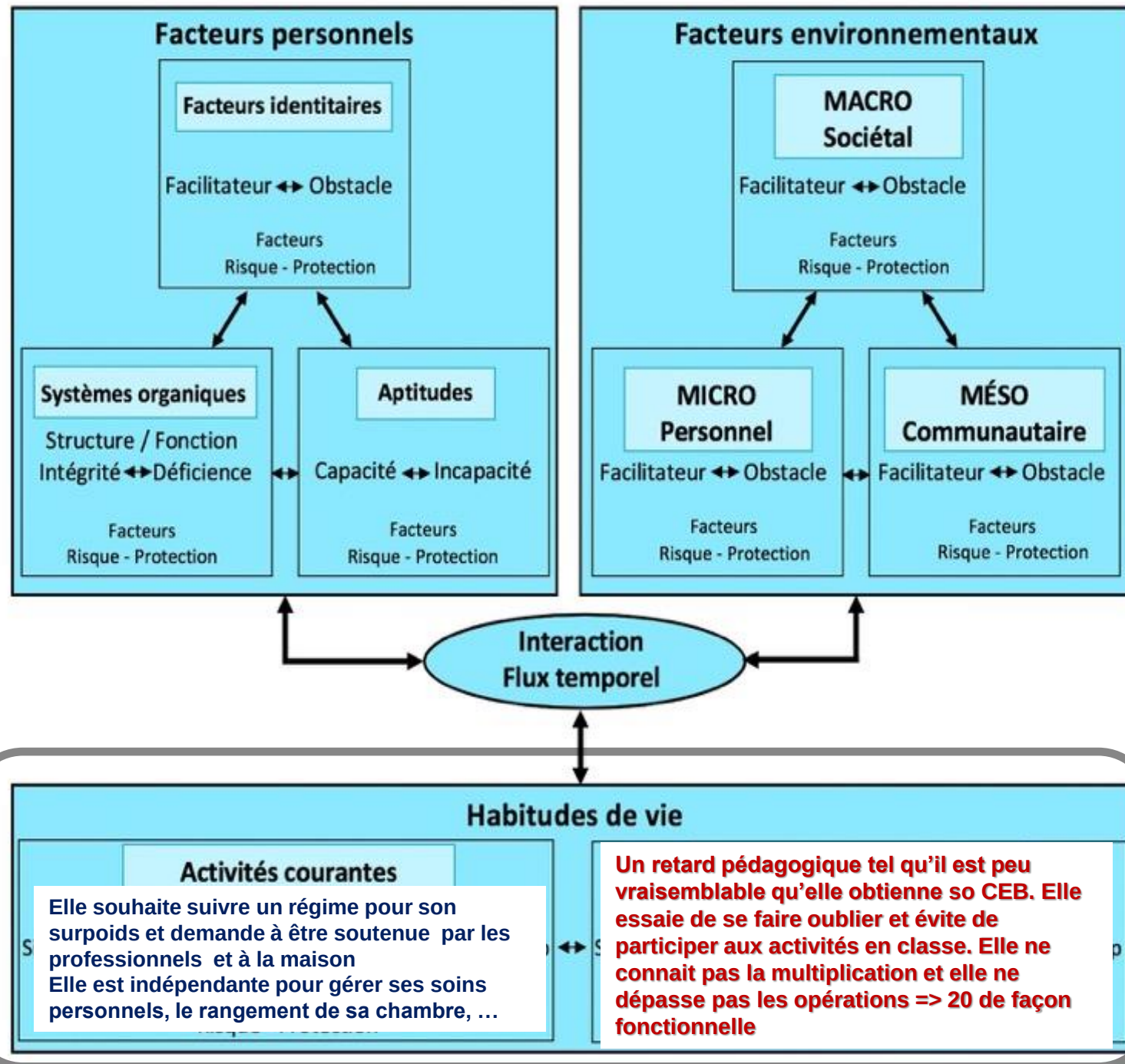
Facilitateur ↔ Obstacle



Obstacle ?



« **Un obstacle** correspond à un facteur environnemental qui entrave la réalisation des habitudes de vie »



Activités courantes

1. Nutrition
2. Condition corporelle
3. Éducation

Rôles sociaux

11. Travail
12. Loisirs

**Nous avons tous des habitudes différentes ...
Leur importance dépend de la **valeur** que nous
leur accordons dans notre contexte de vie ...**

HABITUDE DE VIE ?

Une habitude de vie est une activité courante ou un rôle social valorisé par la personne ou son contexte socioculturel selon ses caractéristiques (âge, sexe, l'identité socioculturelle, ...). Elle assure la survie et l'épanouissement d'une personne dans sa société tout au long de son existence. RIPPH/SCCIDIH 98



Martine est indépendante pour gérer ses **soins personnels** (*hygiène, habillement, soins de santé, ...*)

« Une situation de participation **sociale** correspond à la pleine réalisation des habitudes de vie. »

> *les habitudes réalisées facilement et de façon satisfaisante pour la personne et/ou son environnement*

Situation de participation sociale

Habitude de vie

Participation sociale ↔ Situation de handicap



Elle essaie de se faire oublier et évite de participer aux activités en classe. Elle ne connaît pas la multiplication et elle ne dépasse pas les opérations => 20 de façon fonctionnelle

Une situation de handicap correspond à la réduction de la **réalisation des habitudes de vie**, résultant de l'interaction entre les facteurs personnels (les déficiences, les incapacités et les facteurs identitaires) et les facteurs environnementaux (les facilitateurs et les obstacles)

Situation de handicap

Habitude de vie

> les habitudes réalisées difficilement (ou non réalisées) et de façon **INSatisfaisante** pour la personne et/ou son environnement

Participation sociale ↔ Situation de handicap



Que pensez de l'utilisation du concept de ... ?

situation de handicap moteur ...

situation de handicap sensoriel ...

situation de handicap intellectuel ...

**Réduction
du concept
aux déficiences
et
aux incapacités
de la personne**



Habitudes de vie

Participation sociale

Situation de handicap

Faire la différence entre ... le **STATUT SOCIAL** de personne handicapée

>>> *expertise médicale de
l'invalidité*



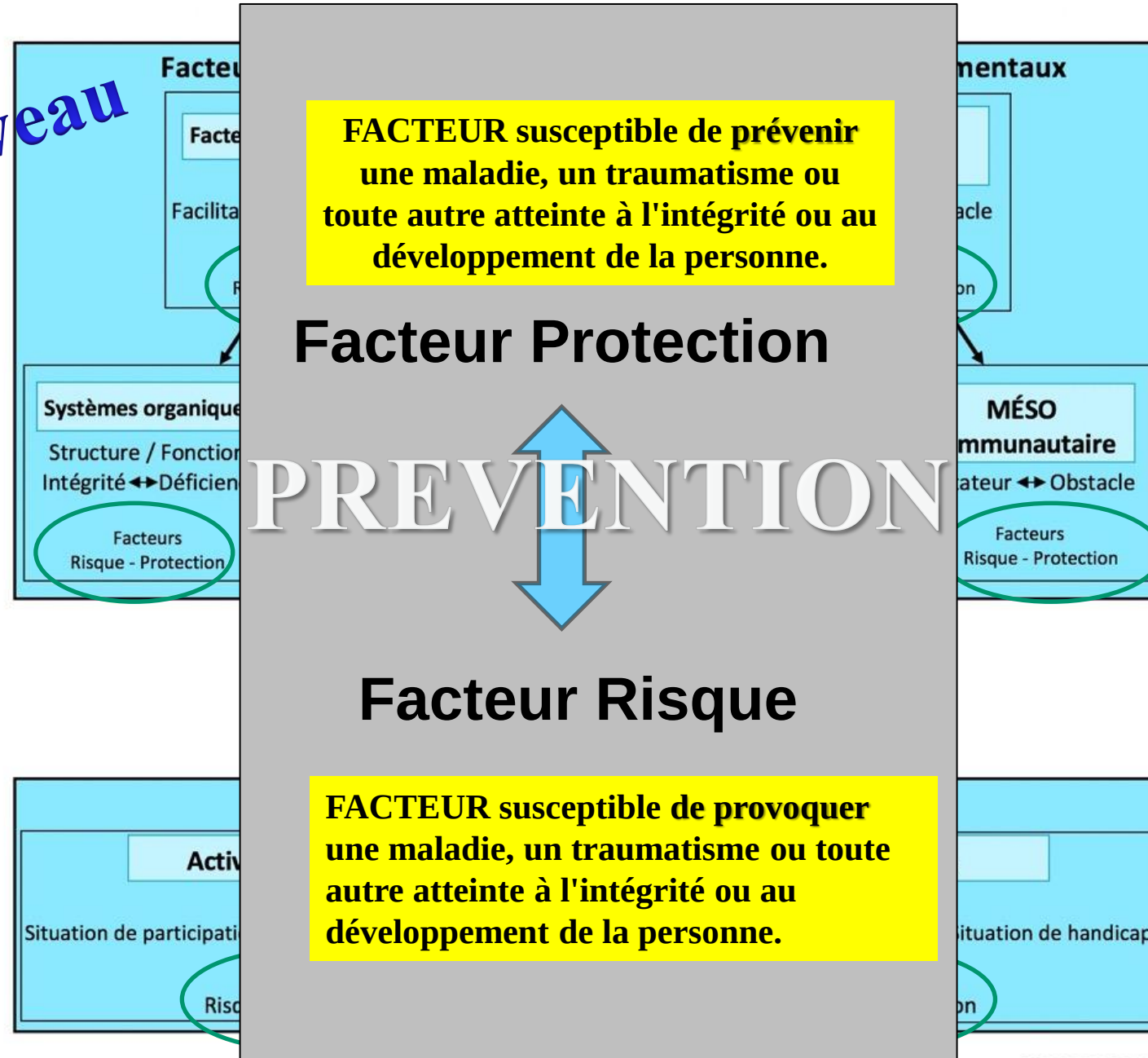
Personne en situation de handicap!!!!!!
Un statut figé dans l'espace et le temps ???
Personne vivant des situations de handicap ...
« **personne en situationS de handicap** »

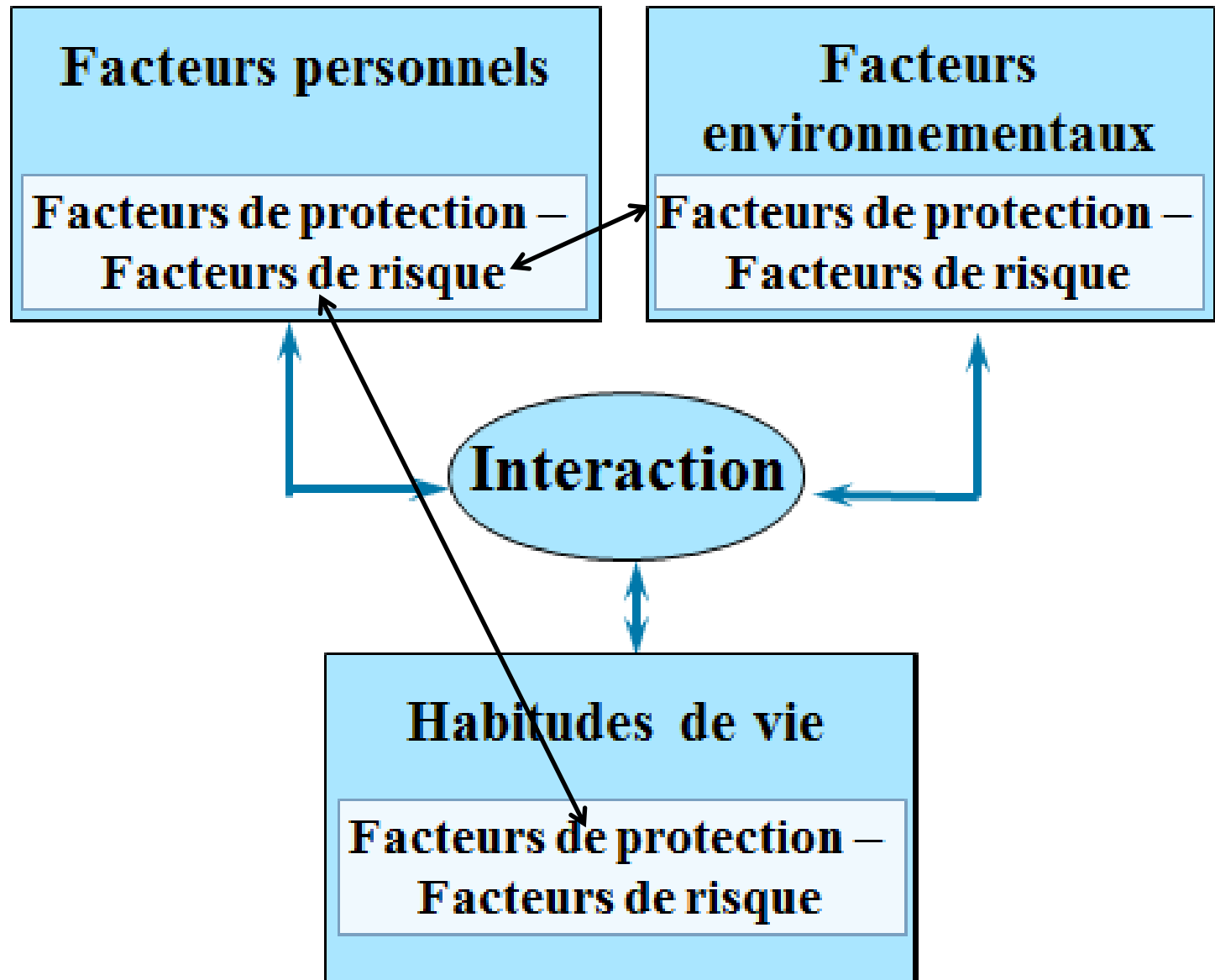
**Une situation de
handicap** correspond à la
réduction d'une ou plusieurs
PARTES de la capacité

... et les
...
...
... physiques, obstacles
... stratifs, obstacles culturels,
... obstacles financiers, les attitudes, etc ...)

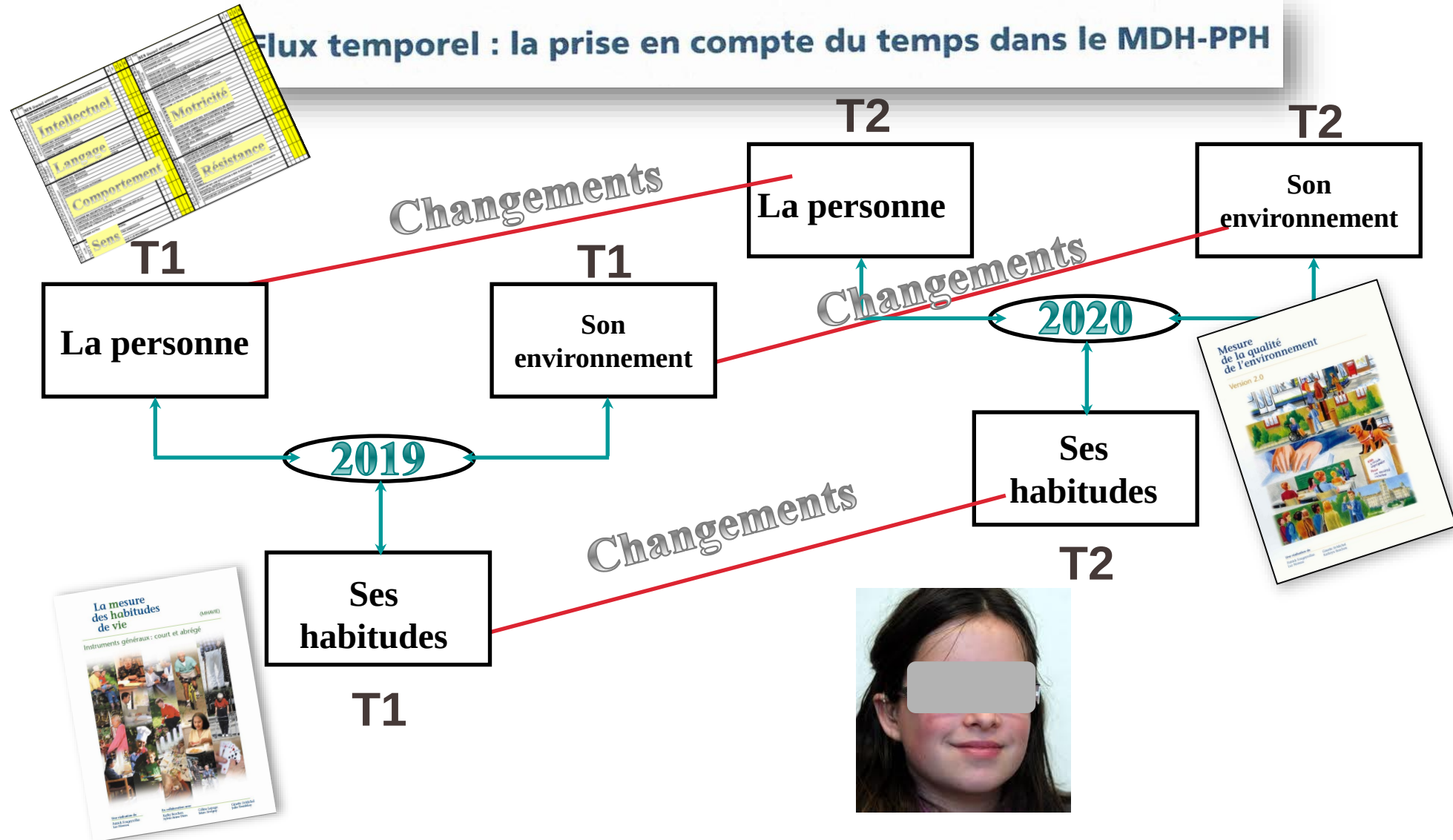


Nouveau





Observer le changement avec le MDH-PPH



Les applications ...

Au plan

individuel



Projets personnalisés ...

Au plan

collectif



Evaluation objective de l'impact de nos interventions sur l'amélioration de la participation sociale pour un ensemble de personnes accompagnées ...

Les applications du MDH-PPH ...

Au plan

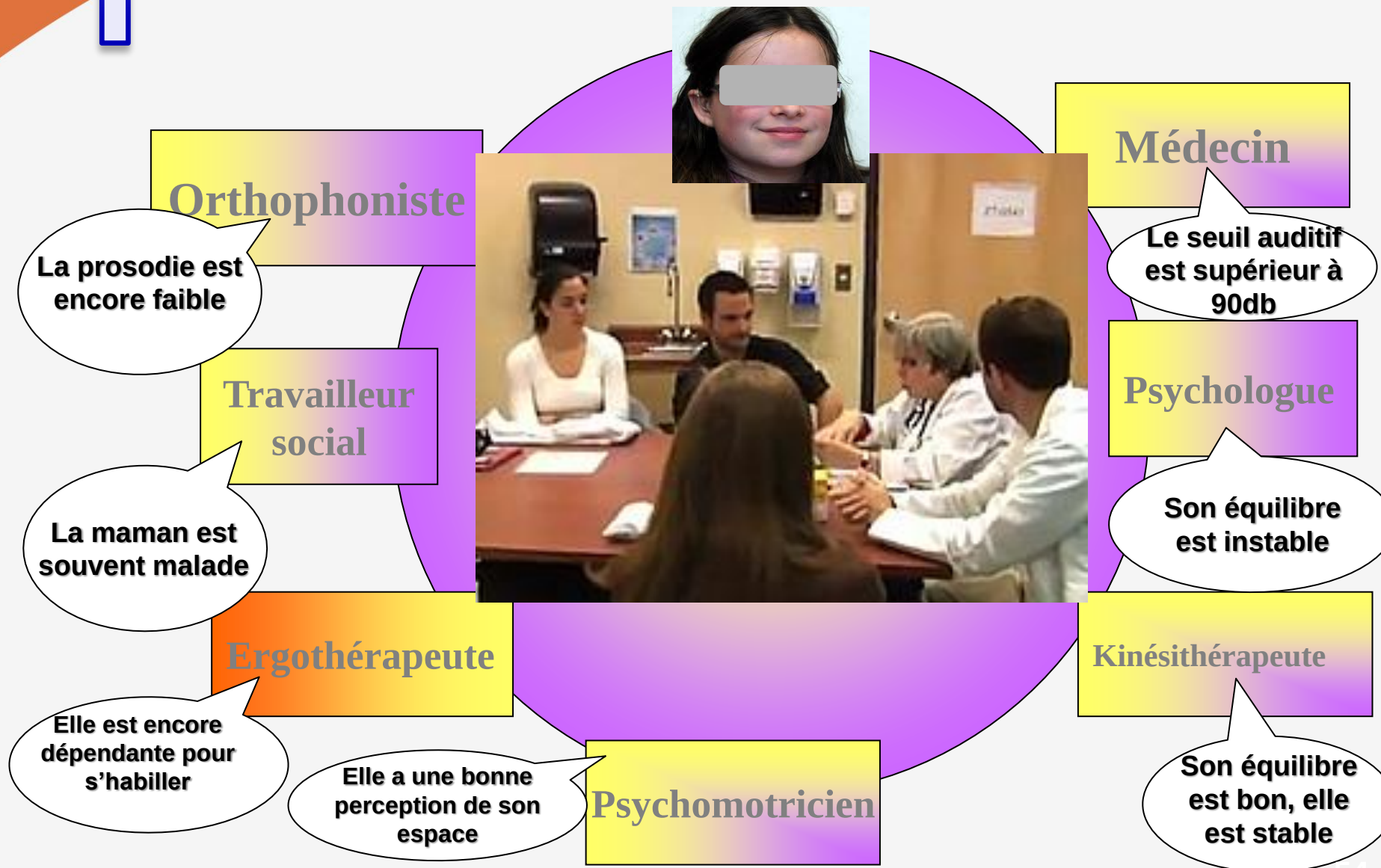
individuel



Projets personnalisés ...

1

Une base pour favoriser UN LANGUAGE COMMUN AU SEIN D'UNE EQUIPE... ?



2



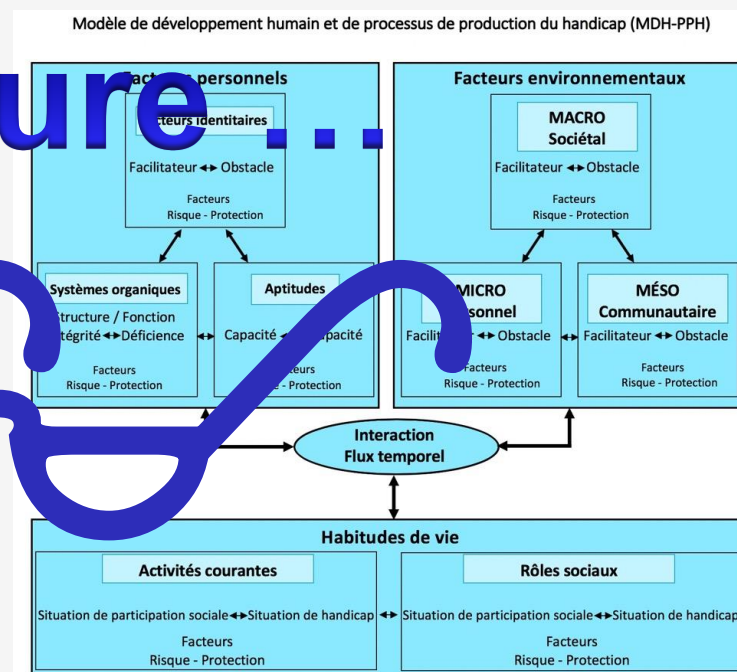
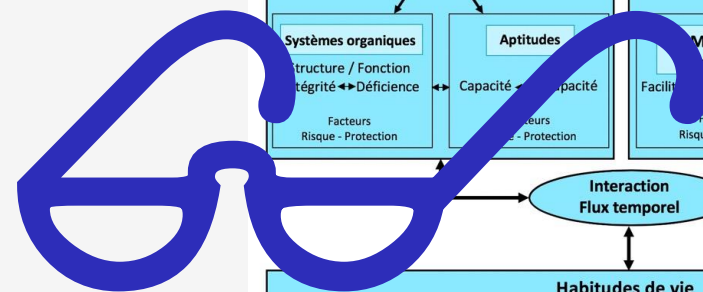
LE MDH-PPH = une « grille de lecture systémique »

1. trier, classer les informations récoltées ...
2. Établir une hiérarchie des informations disponibles ...
3. Identifier les informations « absentes » et « utiles » pour formuler des objectifs prioritaires

Une grille de lecture...

« Un modèle est une démarche pour analyser un phénomène, le décrire, l'expliquer et en jalonner l'action »

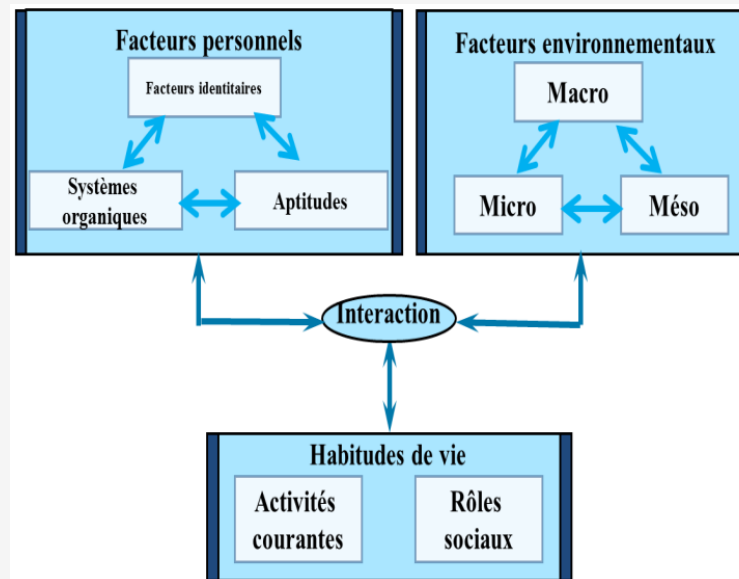
(Kielhofner – 1980; Sticker – 2003)



Champ d'application...



**Objectifs
interdisciplinaires
d'amélioration de la
participation sociale**



Situation globale de Martine

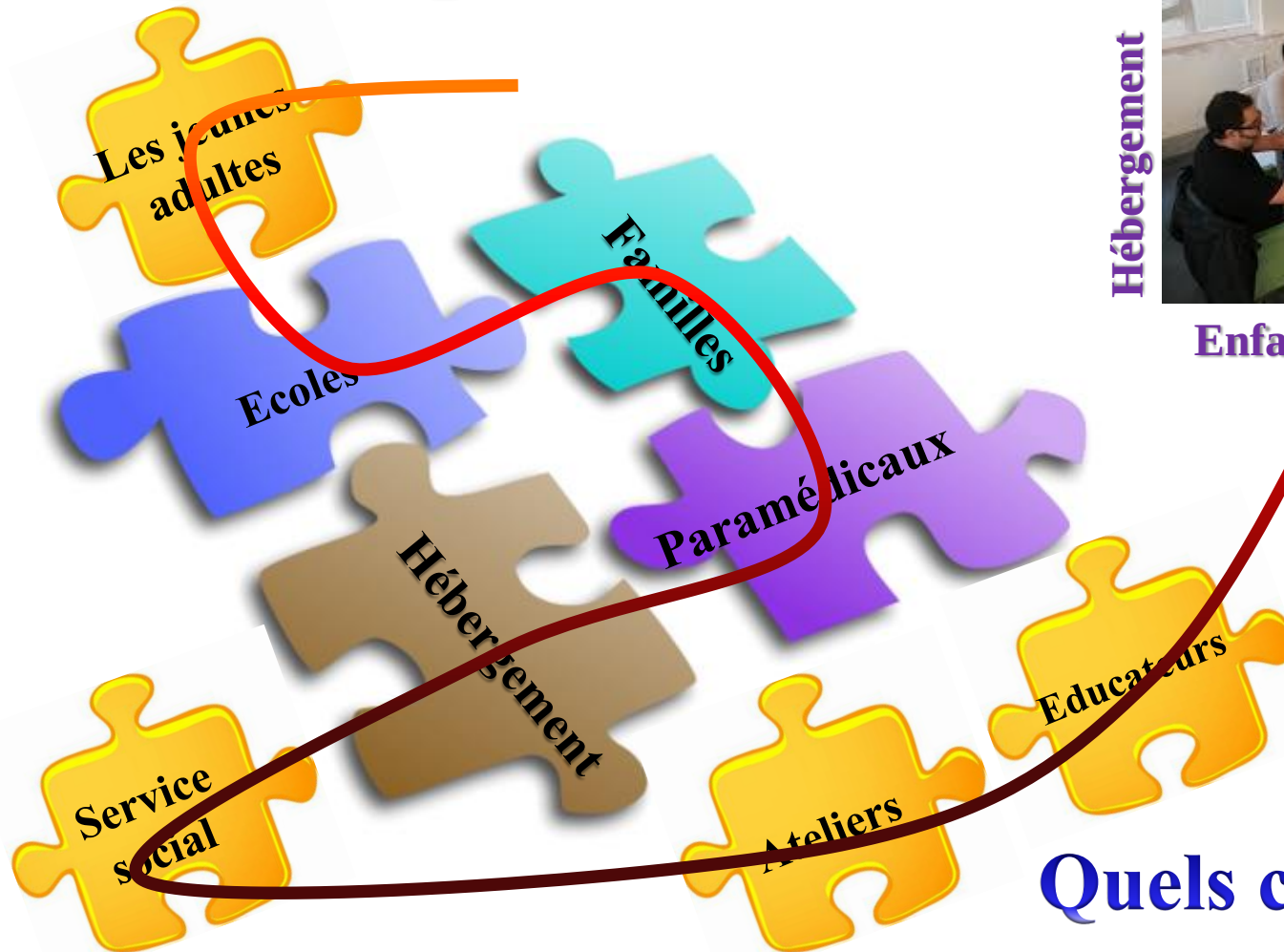
**Définir la nature de l'intervention
de chaque intervenant**

**Les objectifs
spécifiques
à chaque
discipline ou métier**

**VOS MODELES PROFESSIONNELS
EN FONCTION DE VOTRE DISCIPLINE
professionnelle : éducateur, moniteur,
ergothérapeute, psychologue, soignants,
travailleur social, ...**

3

Le PPH un « **fil rouge** » pour réunir tous les « acteurs » autour du projet personnalisé.



Quels changements ?

Le projet personnalisé et la participation de la personne (et ses proches) ?

ÉVALUATION



1. Autoévaluation

2. Évaluations de chaque discipline



CONCERTATION

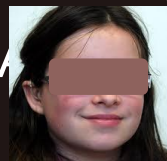


3. Mise en commun des résultats

4. Formulation des objectifs



OPÉRATIONNALISATION



5. Mise en œuvre du Projet Personnalisé

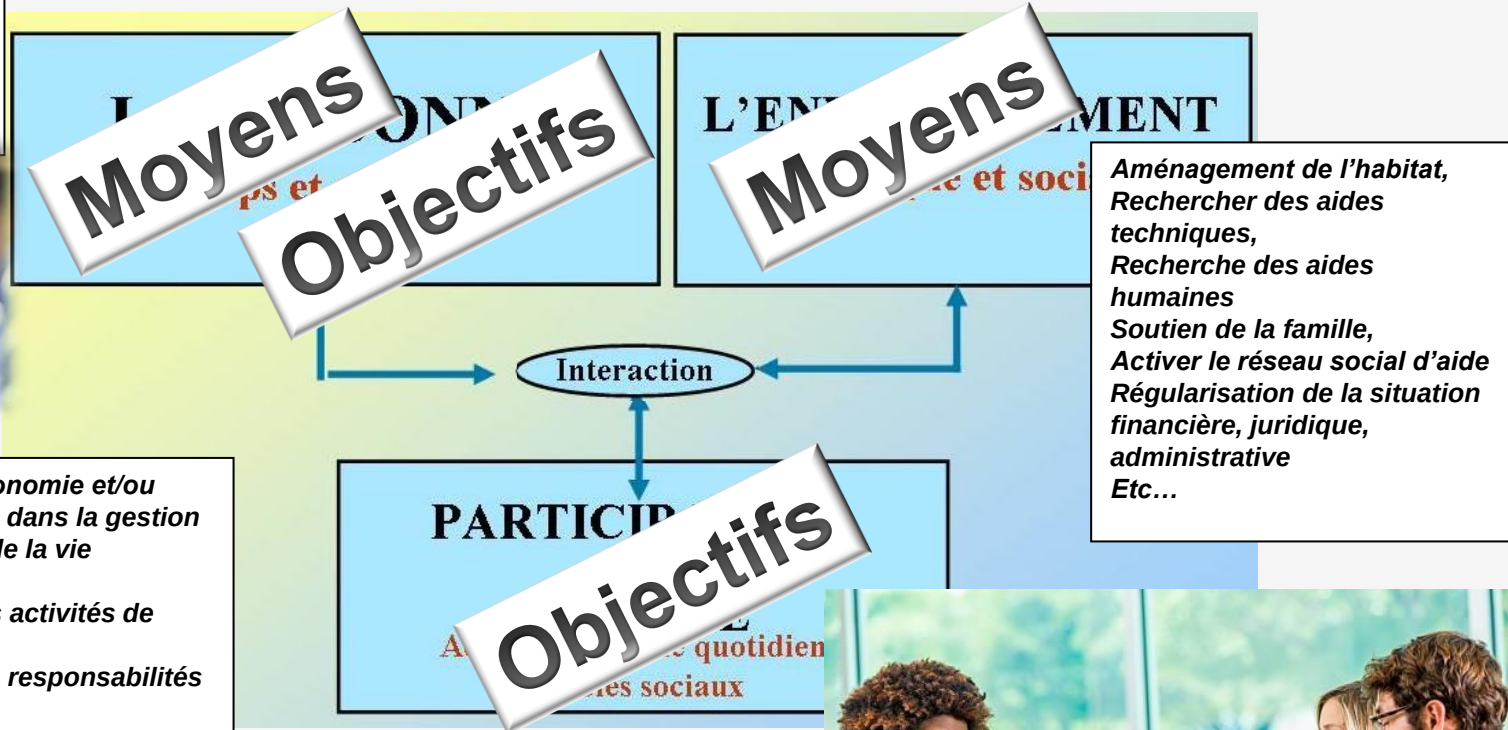
6. Évaluation de l'atteinte des objectifs

Repenser / transformer LES OBJECTIFS DES projets personnalisés...

*Suivi médical,
Poursuite de la
rééducation,
Stimulation de ses
capacités,
Stimuler son potentiel
d'adaptation
Etc, ...*



*Stimuler l'autonomie et/ou
indépendance dans la gestion
des activités de la vie
quotidienne.
Réinvestir des activités de
loisirs,
Réinvestir ses responsabilités
familiales,
Réinvestir des activités
sociales
Réinvestir une activité
professionnelle
Etc,...*



**Les priorités sont identifiées
avec Martine et ses parents**



SES (faibles) aptitudes		SES (faibles) aptitudes	
Intellectuel	Motricité	Langage	Résistance
Comportement	Sens		

Intégrité → Déf



Adopter des « Outils »
pour analyser des
situations individuelles



16

19

de handicap

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000



... la concordance entre la nomenclature SERAFIN PH et la nomenclature du MDH-PPH



Compatibilité SERAFIN PH et PPH ?

Exemple

Plan d'intervention personnalisé / Projet d'accompagnement personnalisé :

Habitudes de vie	Actions sur les capacités en lien avec les habitudes de vie	Actions sur l'environnement	Moyens mis en œuvre	
<u>Communication écrite</u> Communiquer par écrit Recevoir et comprendre l'information écrite	-Utiliser l'ordinateur en classe pour la prise de notes en Mathématiques -Bénéficier et utiliser des supports de cours adapté ou PDF en Mathématiques	Sensibilisation de l'équipe éducative Coordination régulière avec enseignant de mathématiques (professeur principal de la	Description des moyens	Qui intervient
			<u>Prestation SERAFIN-PH : Mener sa vie d'élève et d'étudiants 2.3.3.1 et Prestation de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles 2.1.1</u> Modalité : Intervention individuelle au collège 1 séance de 1h par semaine pour Apprentissage du logiciel GeoZébra ou Quick et s'assurer de la bonne utilisation de l'environnement informatique Sensibilisation de l'équipe éducative au collège : Réunion d'information (1h) et de sensibilisation auprès des enseignants sur les	Technicien en compensation sensorielle Coordinateur projet personnalisé
			ca cc Ce m cc pr P nc référénte. Bilan orthoptique annuel : Séance de 1h30 (identification de l'évolution des capacités visuelles fonctionnelles et champ visuel)	Orthoptiste

Lir
dc
pé

Objectifs selon
MDH-PPH

Mathématiques
pour la géométrie

Prestations selon
SERAFIN PH

Les apports du MDH-PPH

... comprendre le sens de sa différence



- **Mieux prendre en compte** les besoins de la personne
- **Favoriser** le travail d'équipe et le partenariat avec l'environnement
- **Contribuer** à l'exercice de ses droits à décider de son projet de vie

Les applications du MDH-PPH ...

Au plan

collectif

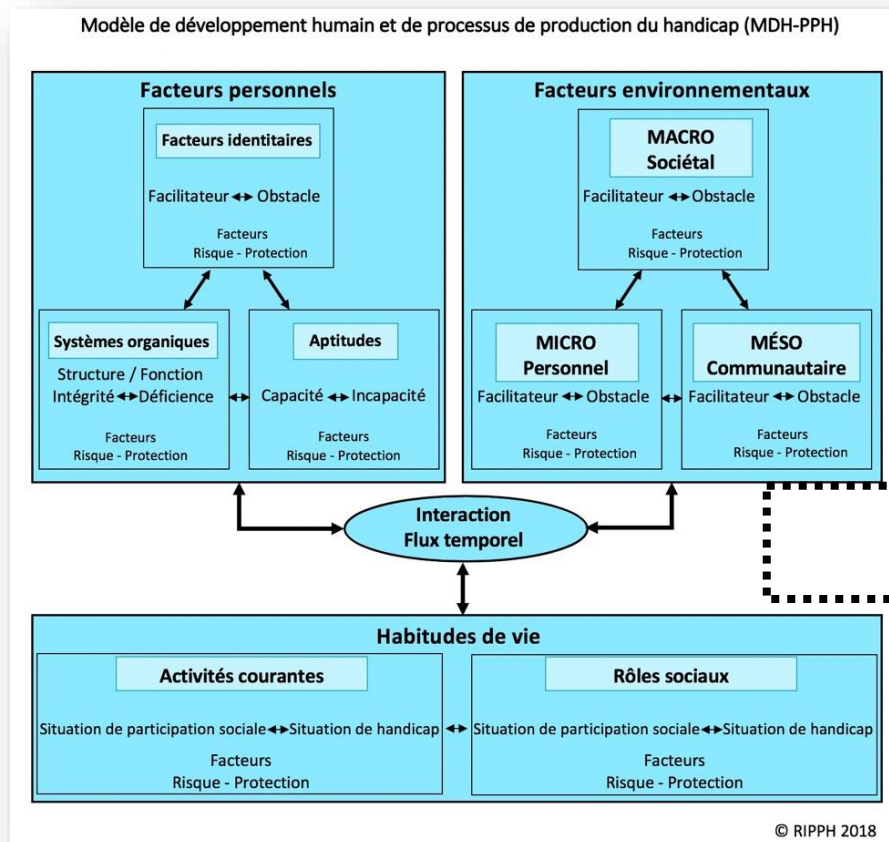


Diagnostic local participatif ...

Enquêtes de population...

Stratégies inclusives ...

Le modèle du MDH-PPH est cohérent avec la Convention car il rend impossible de déduire une relation de cause à effet entre les facteurs personnels et les possibilités de réalisation des activités et rôles sociaux, sans prise en compte des variables environnementales



Mes droits

Convention relative
aux droits
des personnes handicapées
et Protocole facultatif



NATIONS UNIES

13/12/2006

Convention internationale relative aux droits des *personnes handicapées* »



Une même vision du handicap ...

ONU 2006

Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées
(article 1)

« Par personnes handicapées on entend des personnes qui présentent **des incapacités**

Personne



Environnement

des incapacités
sensorielles et durables

dont l'interaction **Participation** barrières peut
faire obstacle

à leur pleine et effective participation sociale
sur la base de l'égalité avec les autres. »

Partager

Favoriser la participation signifie donc pas seulement instruire les individus, les soigner, les (ré) éduquer, mais aussi, et peut-être surtout, ***se préparer à partager une part du pouvoir, de la puissance...*** » (page 129 ; 1977).

MEISTER A

La participation pour le développement, Paris, éditions économie et humanisme
les éditions ouvrières 176 pages

LA FIN DES PROGRAMMES STANDARDISES ...

M.LAFORCADE (*) il faut accepter que...

« chaque établissement crée les conditions pour être dérangé par l'utilisateur »

Mettre en œuvre **des pratiques souples et adaptées individuellement aux personnes accueillies** dans le cadre de projets personnalisés.

Qu'est ce que la citoyenneté ? édition Gallimard, 2000.

Le propos est extrait de l'article de V.LARMIGNAT : *la participation des usagers. Déjouer les pièges de la rhétorique*, AHS 25 janvier 2002. N°2247

Partie 3

L'INCLUSION ET LES RÉPERCUSSIONS SUR L'OFFRE DE SERVICES

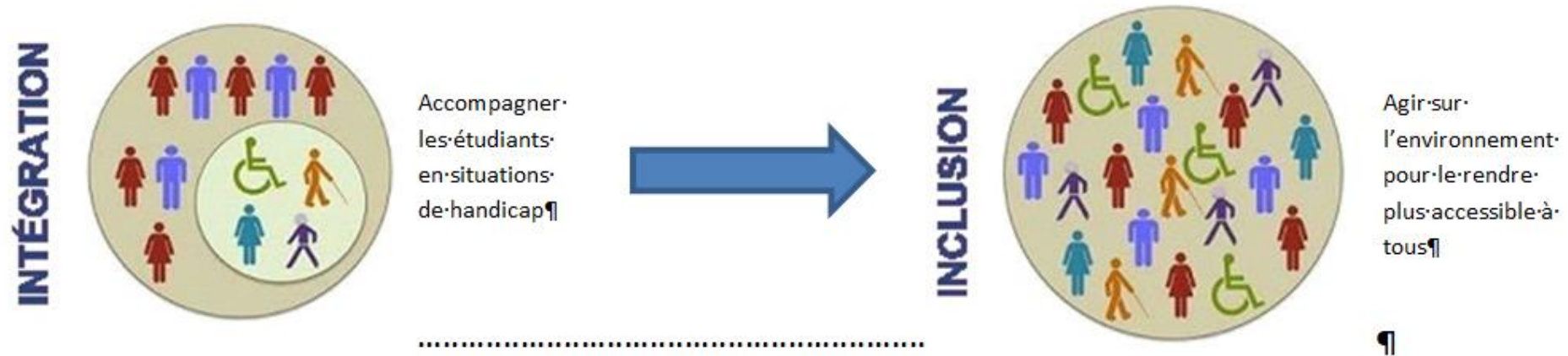


Intégration scolaire ...inclusion scolaire ... éducation inclusive ...école inclusive ... inclusion sociale ... société inclusive ...

De quoi parle-t-on ?

L' inclusion constitue à la foi ***une philosophie et un ensemble de pratiques d'ajustement de l'environnement***

De l'intégration >>>> à l'inclusion...



L'INTEGRATION se traduit *principalement* par un accompagnement individualisé soutenu **par une gamme de services favorisant l'intégration de la personne** dans un environnement, scolaire, professionnel, de loisirs, ... le plus « normal » possible.

L'INCLUSION envisage également l'accompagnement individualisé mais œuvre à la responsabilisation de l'ensemble des acteurs sociaux pour **développer un environnement physique et social qui puisse s'adapter aux besoins de la diversité des individus qui présentent une fragilité dont le handicap.**

Sortir des groupes cibles artificiellement cloisonnés

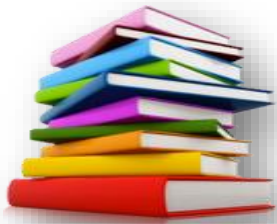
- **L'intégration** propose souvent des mesures en fonction des déficiences présentées par les personnes : *dispositifs pour les « aveugles », dispositifs pour les « sourds », adaptations pour les personnes en « fauteuil roulant », ...* on constate:
 - un *phénomène de normalisation des besoins spécifiques à chaque « catégorie » de personnes sans envisager la singularité de leurs besoins.*
 - *Un risque d'exclure certaines catégories de personnes ayant des besoins tout aussi importants pour leur vie sociale: une maladie chronique invalidante, un problème de santé mentale, ...*



Le MDH-PPH prône une approche inclusive

- Nous préférons parler **d'approche inclusive** puisqu'il s'agit d'une action sur la **qualité de l'environnement** (Physique, social, comportemental) et non du résultat attendu : l'exercice des droits ou la participation sociale des personnes fonctionnellement différentes
- L'approche inclusive signifie: **Bouger les lignes pour tout le monde** donc transformer la société ordinaire selon les principes **de droits humains** réaffirmés par la CDPH
- L'approche inclusive nécessite d'être attentif à ne pas recréer des **inéquités inter catégorielle : sans discrimination signifie aussi sans privilèges**; exercer ses droits signifie aussi assumer ses **responsabilités citoyennes**.
Exemple : les associations dont la visibilité repose sur la nature des déficiences de ses membres et la revendication de privilèges en lien avec ces déficiences.

Une approche inclusive = accentuer les interventions **AVEC & SUR** la qualité de l'environnement



Les règles
formelles
et informelles



Aide technique



Aménagement



Aide humaine

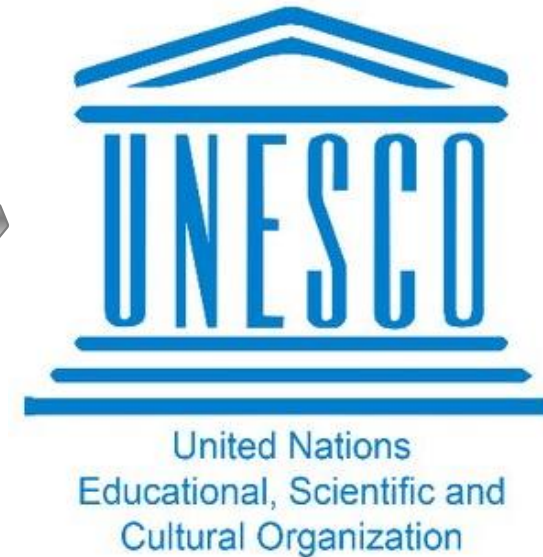


Attitude
Compétences



« *Faire bouger les lignes ...* »

UNESCO (2005) définition de l'éducation inclusive



« La démarche de l'éducation inclusive consiste à chercher ***comment transformer les systèmes éducatifs et les autres cadres d'apprentissage pour les adapter à la diversité des apprenants.*** »

L'éducation inclusive ... une responsabilité collective !

L'éducation inclusive nécessite des aménagements durables pour créer un environnement éducatif accessible et équitable qui favorise la réussite de tous.

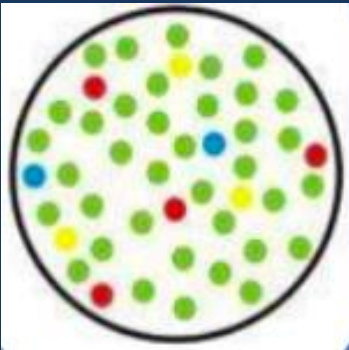
L'adaptation de l'environnement comporte **2 types d'interventions**:

1. **Des aménagements collectifs durables** de l'environnement éducatif en le rendant d'emblée accessible à l'ensemble des élèves / étudiant(e)s (p. ex.: proposer des modalités d'évaluation alternatives permettant un choix individuel).
2. **Des aménagements individualisés ponctuels** pour permettre à un(e) élève / étudiant(e) de surmonter des difficultés particulières en raison de ses limites personnelles (p. ex., réaliser un examen à distance sous supervision, afin de surmonter les difficultés de déplacement...)



Dans la philosophie de l'inclusion, on considère que :

- Ce n'est plus à l'enfant / le jeune de s'adapter aux normes attendues (*même avec l'aide d'aménagements raisonnables*)
Les aménagements raisonnables viennent souvent après que les difficultés soient apparues chez un élève.
- Le système scolaire (l'école, la classe) doit se penser de sorte à être ouvert à toutes les particularités individuelles.
- Il faut anticiper la diversité et la considérer comme la nouvelle norme et s'y adapter.
- La pédagogie de l'inclusion se base **sur l'anticipation des difficultés** qui pourraient émerger et sur la mise en œuvre de **stratégies préventives** pour empêcher l'apparition de celles-ci.



INCLUSION ... en bref

- Absence de catégories
- Prise en compte de la diversité
- Favoriser les stratégies collectives de prévention plutôt de les mesures individuelles

Une société inclusive ... une utopie ?

TRIBUNE

Guy Hagège, président de la
Fegapei

Fédération nationale des
associations gestionnaires au
service des personnes handicapées
et fragiles

Société inclusive : un "projet" politique universel

Les dépenses publiques liées aux politiques du handicap sont un investissement
et non une charge pour une société durable.

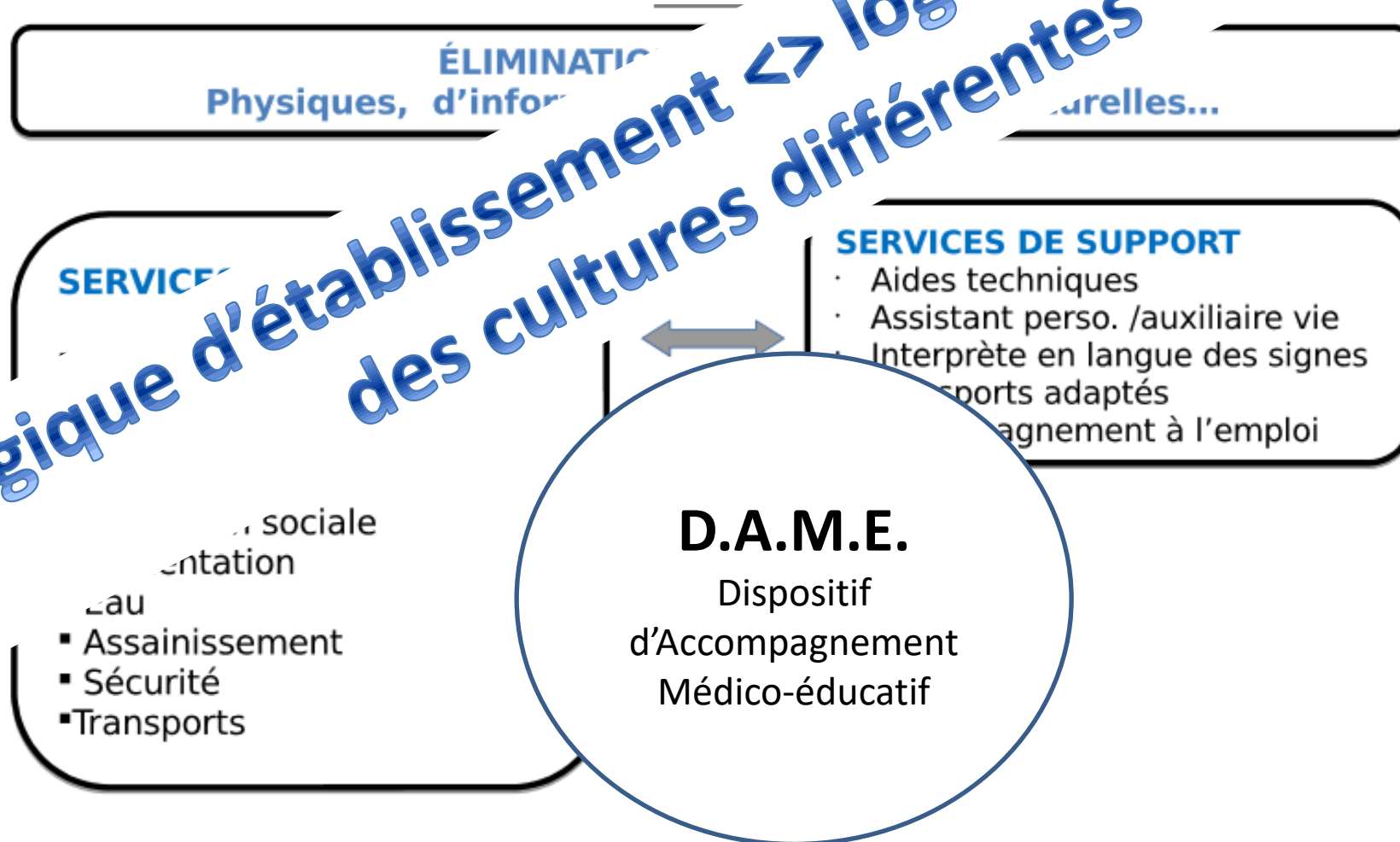
Le Monde du 7/10/2011

C'est peut-être un « *esprit d'utopie* » mais qui prend appui
sur le réel pour le transformer !

La [FEGAPEI](#) fédère 500 associations et 4 000 établissements et services pour personnes
handicapées et fragiles.

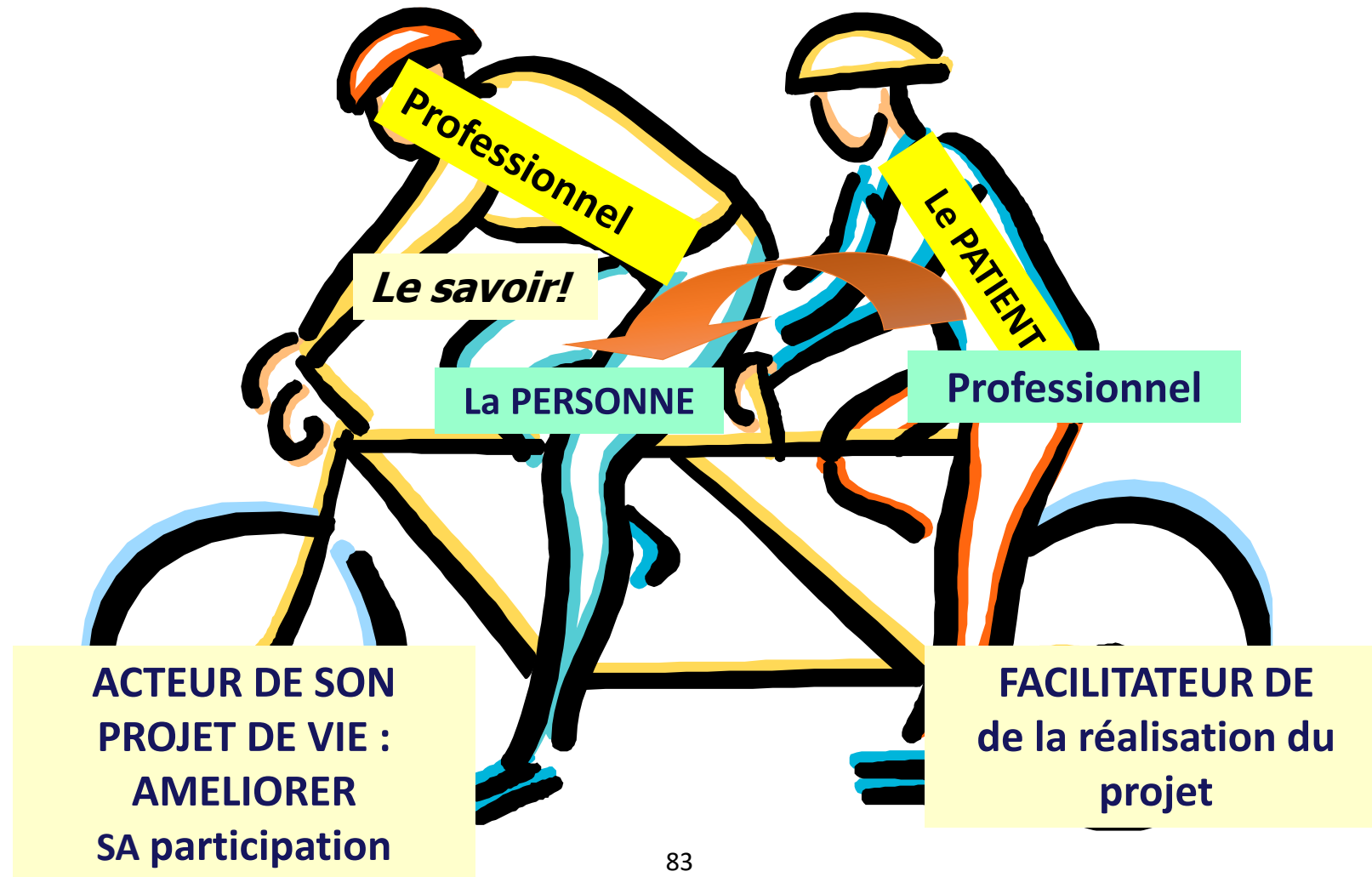
Approche inclusive = évolution de l'offre

Logique d'établissement <=> logique d'inclusion
des cultures différentes



Source : équipes de HI Moyen Orient et Sud Est Europe

L'inclusion ...une évolution de nos valeurs, de nos pratiques !

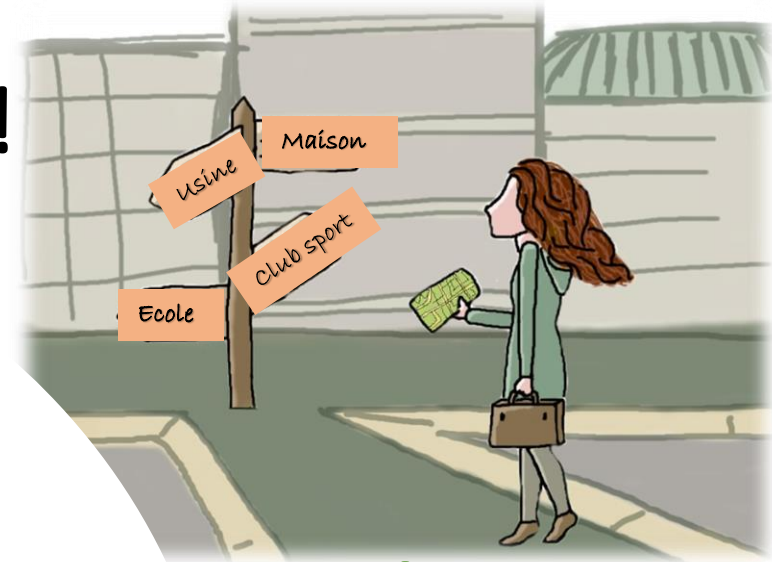


Il faut renoncer à ***se complaire entre soi*** car il y a urgence à s'ouvrir à ***l'espace public***: c'est dans cet espace que peut se construire l'égalité face aux droits.

Transformer nos organisations pour les ouvrir au milieu ordinaire constitue l'un des pivots essentiels d'une politique d'inclusion.



Quitter sa zone de confort ... !



**Agir dans et avec
l'environnement
c'est parfois
quitter la
zone de confort
de ses habitudes
professionnelles**

Partie

LES ENJEUX ...

4





Assemblée générale

Distr. générale
8 janvier 2019
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Quarantième session

25 février-22 mars 2019

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement

Visite en France

Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits
des personnes handicapées*

Résumé

La Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées, Catalina Devandas-Aguilar, a effectué une visite en France du 3 au 13 octobre 2017. Dans son rapport sur cette visite, la Rapporteuse spéciale examine les questions liées aux droits des personnes handicapées en France métropolitaine à la lumière des normes et règles internationales relatives aux droits de l'homme. Sur la base des informations rassemblées avant, pendant et après la visite, elle met en lumière les progrès réalisés par la France, depuis que celle-ci a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées en 2010, pour assurer la protection des droits des personnes handicapées dans sa législation, ses politiques et ses programmes. La Rapporteuse spéciale souligne également les lacunes et les domaines dans lesquels des améliorations doivent être apportées et formule des recommandations pour aider le Gouvernement à transformer la société française et à offrir des réponses et des solutions inclusives à toutes les personnes handicapées sur la base de l'égalité avec les autres.

Rapport de la visite
des experts en France
en octobre 2017
présenté
à la 40^e session des UN
en mars 2019





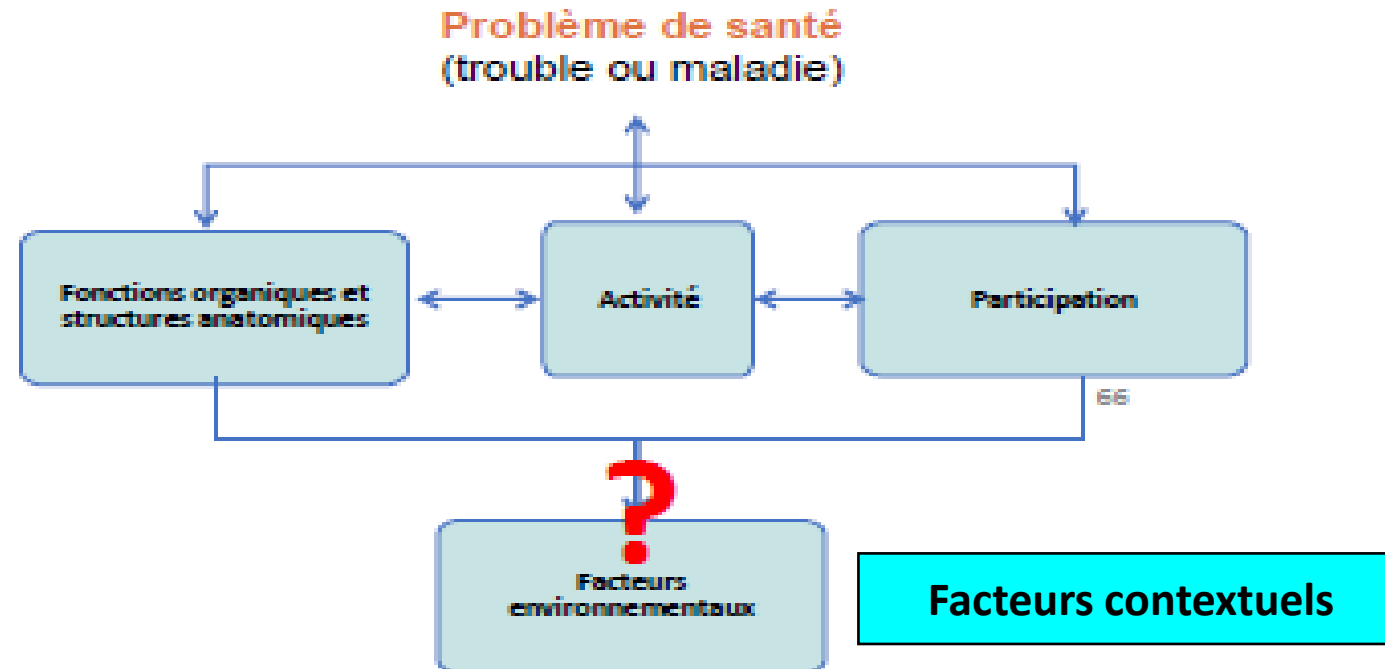
*« Les tentatives actuelles pour répondre aux besoins des personnes handicapées sont extrêmement spécialisées, isolées et cloisonnées. L'accent est mis sur la déficience de l'individu et **non pas sur la transformation de la société et de l'environnement...** (ce qui) perpétue la méprise selon laquelle les personnes handicapées seraient " objets de soins " et non pas " sujets de droits ". »*

Mme Catalina Devandas- Aguilar,
Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées,
à l'issue de sa visite en France en octobre 2017

Pour rappel : la dimension contraignante de la CDPH !

Définition du handicap dans la loi de 2005

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou **restriction de participation** à la vie en société SUBIE dans son **environnement** par une personne **en raison** d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou **d'un trouble de santé invalidant**. »





2017



21,80 %

**Répartition suivant la nature des réclamations adressées
à l'institution dans le domaine de la lutte
contre les discriminations**

Critères / Domaines	Emploi privé	Emploi public	Service public	Biens et services	Éduca- tion	Loge- ment	Total
Handicap	3,80%	4,90%	3,80%	3,50%	3,80%	2,00%	21,80%
Origine/Race/Ethnie	6,40%	3,40%	3,10%	2,00%	1,20%	1,50%	17,60%
État de santé	3,80%	4,90%	1,20%	1,10%	0,60%	0,30%	11,90%
Nationalité	0,70%	0,30%	4,30%	1,20%	0,30%	0,30%	7,10%
Activités syndicales	3,10%						
Âge	2,30%						
Convictions religieuses	1,10%						

**Le handicap = cause principale
de discrimination**

2020

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

21,20 %

PRINCIPAUX MOTIFS DE DISCRIMINATION (SIÈGE ET DÉLÉGUÉS)

CRITÈRE PRINCIPAL DE DISCRIMINATION	TOTAL	EMPLOI PRIVÉ	EMPLOI PUBLIC	SERVICE PUBLIC	BIENS ET SERVICES	ÉDUCATION / FORMATION	LOGEMENT
Handicap	21,2%	3,8%	4,8%	5,0%	2,9%	3,7%	1,2%
Origine	13,3%	4,7%	2,7%	2,1%	1,7%	0,7%	1,4%
État de santé	11,3%	3,4%	4,1%	1,8%	0,9%	0,8%	0,3%
Nationalité	8,1%	0,7%	0,3%	5,7%	0,8%	0,4%	0,4%
Situation de famille	5,9%						%
Âge	5,7%						%

Le handicap est toujours la cause principale de discrimination

« La norme c'est personne,
la diversité c'est tout le monde »
(Charles Gardou – la société inclusive, parlons-en)

La diversité est un défi et un enrichissement pour l'environnement
plutôt qu'un problème !

MAIS au Moyen Age en vieux français ...

divers = *cruel, mauvais, sauvage*

diversifier = *tourmenter, inquiéter*

**Aujourd'hui la diversité, le singulier
nous feraient-ils peur ?**

Pour conclure ...

La société inclusive, parlons-en ! de Charles Gardou



« *Etre inclusif* n'est donc pas faire de *l'inclusion*, pour corriger *a posteriori* les dommages des iniquités, des catégorisation et des ostracismes. C'est redonner sens à la vie sociale dans *la maison commune* ... »



Pour d'autres informations ...

Rendez-vous sur le site du RIPPH

<https://ripph.qc.ca/>



Partenaire et représentant en France du



Rechercher ...



Respect des droits et pleine participation sociale des personnes en situations de handicap !

Qui sommes nous ? ▾ Nos actions ▾ Modèle MDH-PPH ▾ Formations ▾ Agissez avec nous ▾ Ressources ▾

Pour d'autres informations ... <https://vision-inclusive.org>